



Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse

INJEPR-2011-14

Etat des lieux de l'offre de loisirs des 11-17 ans en Seine-Saint-Denis

RAPPORT D'ETUDE

Mai 2011

Cécile Ensellem

Commanditaire : Direction départementale de la cohésion sociale
de Seine Saint-Denis

Pour citer ce rapport : Cécile Ensellem, *État des lieux de l'offre de loisirs des 11-17 ans en Seine-Saint-Denis*, rapport d'étude INJEP, Paris, 2011.

Etat des lieux de l'offre de loisirs des 11-17 ans en Seine-Saint-Denis

Contexte de l'étude

Constatant un faible taux d'occupation des lieux d'accueil destinés aux 11-17 ans, la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) de Seine Saint-Denis pointait dans ses premières analyses une pénurie d'animateurs qualifiés pour développer des loisirs qui, à la fois, attirent des jeunes et leur permettent de s'ouvrir culturellement. C'est dans ce contexte qu'elle a demandé à l'INJEP d'établir un état des lieux de l'existant et des pistes d'actions en matière de loisirs, pour réduire les inégalités et assurer ainsi la cohésion sociale.

Comité de suivi

Direction de la DDCS et Jean-Claude Richez pour l'INJEP

Méthodologie et problématique

Synthèse à la fois de la littérature existante, analyse des données disponibles ou mobilisable à la DDCS, enquête qualitative sur quatre territoires (Aubervilliers, Villetaneuse, Sevran, Noisy-le-Sec) sous forme d'entretiens avec des acteurs jeunesse. Au-delà des activités de loisir *stricto sensu*, partant de la commande de la DDCS, l'enquête a été élargie à l'ensemble des activités sportives et culturelles des 11-17 ans

Résumé

L'étude après le rappel de quelques éléments de problématique générale autour de l'offre de loisir et des données concernant la jeunesse de Seine-Saint-Denis commence par un état des lieux quant à l'offre de loisirs sur le département (volet 1). Elle constate l'état souvent « piteux » des locaux dans lesquels les jeunes sont accueillis, la désaffection en règle générale des plus jeunes et toute l'importance de développer l'initiative et la participation des jeunes à partir de quelques réussites. Le volet 2 met en évidence l'importance des loisirs dans la lutte contre les inégalités en matière d'accès au sport et à la culture. Le volet 3 pointe un certain nombre de démarches adaptées aux adolescents. Le volet 4 revient sur l'urgence de la mise en œuvre d'une politique systématique de qualifications des professionnels comme priorité absolue.

Auteur

Cécile Ensellem, sociologue, consultante sous la direction de Jean-Claude Richez, coordonnateur de la mission observation, évaluation de l'INJEP.

Mots clés

LOISIRS ; SEINE-SAINT-DENIS ; CLSH ; ANIMATION EXTRASCOLAIRE ; ANIMATION ; EQUIPEMENT DE LOISIRS ; POLITIQUE DES LOISIRS ; JEUNESSE.

Etat des lieux de l'offre de loisirs des 11-17 ans en Seine-Saint-Denis

DDCS 93

Mai 2011

Réalisé par

Cécile Ensellem
Sociologue, consultante
Pour l'Injep

INTRODUCTION

I. Genèse de l'état des lieux

La DDCS de la Seine-Saint-Denis déplore un faible taux d'occupation des lieux d'accueils de jeunes. Ses premières analyses pointent une pénurie d'animateurs qualifiés pour développer des loisirs qui à la fois attirent les jeunes et leur permettent de s'ouvrir culturellement. C'est dans ce contexte qu'elle a demandé à l'Injep d'établir un état des lieux de l'existant et des pistes d'actions, en matière de loisirs, pour réduire les inégalités afin d'assurer la cohésion sociale.

Au regard de cette problématique, il est apparu qu'un véritable état des lieux ne pouvait se contenter d'examiner les lieux d'accueils de mineurs. Nous avons donc élargi notre angle de vue aux offres culturelles et sportives, en tenant compte du peu de temps dont nous disposions, à savoir 20 jours répartis sur deux mois.

Ceci aura permis de constater par exemple qu'alors que Noisy-le-Sec est considéré comme une ville « où il n'y a rien pour les adolescents », parce qu'il n'y a pas de lieux d'accueil, la ville propose des actions intéressantes pour les adolescents. Faute de moyens, et pour aussi attractives qu'elles soient, ces activités ne touchent que très peu de jeunes.

Par ailleurs, certaines des actions particulièrement adaptées aux adolescents ne sont pas déclarées par les villes auprès de la DDCS dans les lieux d'accueil de mineurs, comme à Noisy-le-Sec qui proposent des mini stages dans des conservatoires pendant les vacances scolaires.

II. Quelques éléments de problématique générale autour de l'offre de loisirs

A. *Les loisirs des jeunes comme enjeu de socialisation et comme enjeu éducatif*

Les loisirs des jeunes revêtent un enjeu social et politique majeur. Tout à la fois, facteur de socialisation et d'éducation, les acteurs du loisir font partie intégrante des acteurs de l'éducation des enfants et adolescents.

Les loisirs offrent la possibilité de répondre à des demandes différentes et parfois contradictoires dans le champ politique : prévenir la délinquance et respecter l'ordre public (qui renvoient à une logique de contrôle) favoriser l'épanouissement personnel, l'ouverture culturelle, la construction de soi.

« La plupart des décideurs politiques, responsables associatifs et acteurs de terrain appellent aujourd'hui à changer de regard sur ces adolescents :

- Dépasser les représentations dominantes sur l' « adolescence en danger », notamment celles qui en font une menace pour la paix sociale, prédélinquante et menaçant l'ordre social.
- Mettre en place un projet politique à partir d'une analyse des demandes et des souhaits des adolescents.
- Mettre les adolescents au cœur du dispositif éducatif : les adolescents ne sont plus seulement les bénéficiaires ou les destinataires de l'action développée. Ce sont des acteurs à part entière et non des agents passifs qui seraient sans prise sur leur propre processus de socialisation, de même que sur les prises de décision.
- Favoriser un projet d'éducation au sens large, qui mette l'accent sur les notions d'autonomie, de réussite et, bien sûr, de loisir ». ¹

Pour un public adolescent il est donc important de faire « avec » et non pas « pour ».

Les loisirs des jeunes doivent se traduire par des équipements adaptés autant que des professionnels mais aussi des politiques. Le focus fait dans cet état des lieux sur les 4 villes aura permis d'approfondir cette question en la mettant en relation avec les offres proposées.

B. Quelques données sur la jeunesse sequano-dyonisienne

Dans le département de Seine-Saint-Denis, la question des loisirs des enfants et des jeunes est particulièrement décisive en raison de ses caractéristiques sociales, culturelles et économiques.

Un département d'Ile de France, parmi les plus jeunes, les plus pauvres, les plus fragiles :

- Par rapport aux autres départements d'Ile de France, la Seine-Saint-Denis est un des départements les plus jeunes : les moins de 25 ans constituent 30% de la population².

Par ailleurs, la Seine-Saint-Denis cumule les indicateurs de précarité économique et sociale :

- le plus faible revenu moyen imposable,
- le plus fort pourcentage de foyers non imposables,
- le plus fort taux de chômage,
- le plus grand nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans,
- le plus grand nombre de familles monoparentales : 12,3% de la population (?), en Ile de France ce chiffre s'élève à 9,8%,
- en deuxième position après Paris en ce qui concerne le nombre de RMIstes...³

Par ailleurs, 12 % de la population bénéficie de la couverture maladie universelle (CMU).⁴

La Seine-Saint-Denis est également un des départements qui compte le plus d'étrangers dans sa population totale (voir tableau en annexe 5). Un faible nombre de personnes part en vacances⁵. Nationalement, les CEMEA⁶ regrettent qu'il n'existe plus de données sur les départs en vacances nationales, la dernière enquête de l'INSEE en 2004 avait montré de très fortes inégalités pour les 8-18 ans.

¹ L'offre de loisir sur 5 villes du 93.

² L'offre de loisir sur 5 villes du 93.

³ L'offre de loisir sur 5 villes du 93

⁴ Etude sur la vie associative en Seine-Saint-Denis, Mission Analyse Prospective Expertise, 2010.

⁵ L'offre de loisir sur 5 villes du 93

⁶ Article extrait du site des Ceméa "Disparition des enquêtes nationales sur le départ en vacances des enfants et des jeunes", janvier 2008, <http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article5384>

Le tissu urbain et social y est fragile, notamment dans le quart nord-ouest du département.⁷

C. La réalisation de cette étude

Le corpus (voir en annexe la liste complète en annexe 2).

Notre corpus se compose :

- de données statistiques,
- de différents rapports, diagnostics et notes,
- d'entretiens collectifs et individuels de professionnels de la DDCS (pôle jeunesse et pôle animation territoriale) et de terrain.

Un focus sur quatre villes :

Nous avons réalisé un focus sur quatre villes : Noisy-le-Sec, Aubervilliers, Sevran, Villetaneuse, choisies par les CEPJ pour leur exemplarité (les statistiques montrent par exemple qu'Aubervilliers accueillent énormément de jeunes tandis que Noisy-le-Sec aucun à partir de 12 ans).

La définition du champ

- Une définition des loisirs qui diffère selon les acteurs et les services

Selon les acteurs, leur domaine d'intervention, leur angle de vue, la définition du loisir diffère sensiblement autant que ses objectifs. Mais, de l'avis de tous, le loisir doit être « éducatif ».

Pour le pôle de l'animation territoriale de la DDCS (qui gère les dispositifs de politique de la ville), le loisir n'est pas une thématique en soi. C'est au travers des CUCS et du dispositif VVV, un dispositif d'animations pendant l'été, qu'il finance les loisirs, dans l'axe Éducation « On y retrouve aussi bien de l'éducation à la santé, que de l'éducation aux sports ou encore à la culture⁸ ».

Par ailleurs, les statistiques concernant les CUCS ne permettent pas de cibler les tranches d'âge. Montreuil est une des seules villes à cibler dans ses orientations CUCS les 12-25 ans. La note de cadrage précise : « Développement des actions en direction du public des 12-25 ans (projets en direction des pré-adolescents et relevant de l'accompagnement social global des jeunes adultes sur le logement, l'insertion professionnelle...)»⁹ ».

De manière générale, pour entrer dans le cadre du CUCS, les actions doivent permettre:

- de faire sortir les jeunes de leur quartier
- d'apprendre aux jeunes les règles d'une vie en société passant par exemple par les activités sportives,
- de développer des actions innovantes pour un public spécifique dans le but de passer ensuite dans des actions relevant du droit commun.

L'accent sur la tranche d'âge des 12-17 ans

Comparer la tranche d'âge des mineurs de moins de 11 ans et celle des 12-17 ans permet de constater une rupture nette entre enfance et adolescence. Pour ce qui concerne la tranche d'âge des 12-17 ans, on observe de grandes différences entre les 11-15 ans et les 15-17. Mais alors que le rapport sur l'offre de loisirs des 11-15 ans démontrait une désaffection de cette tranche d'âge, l'état des lieux a montré que les choses étaient plus compliquées dans les faits.

⁷ Source : INSEE, RGP 1999

⁸ Synthèse évaluations de la thématique éducation, mars 2011, de la DDCS pôle animation territoriale.

⁹ Note transmise par le pôle de l'animation territoriale de la DDCS.

Plusieurs configurations existent en Seine-Saint-Denis en matière d'accueil déclaré :

- Plusieurs antennes jeunesse dans une même ville (comme à Aubervilliers)
- Une maison de la jeunesse centrale (comme à Clichy, Montfermeil, Drancy)
- Les deux (comme à Epinay).

Le volet 1 de cet état des lieux présente l'offre de loisirs en Seine-Saint-Denis, en mettant l'accent sur le public et des leviers qui permettent d'espérer une augmentation de la fréquentation des lieux d'accueil par les adolescents. Les volets 2 et 3 attirent l'attention sur la nécessité de s'adapter aux modes de vie des adolescents en général et des quartiers en particulier, sachant que le département de Seine-Saint-Denis est particulièrement représenté en zones sensibles. S'adapter en favorisant l'ouverture aux jeunes des « institutions » (lieux de culture, clubs de sport), afin de réduire le fossé culturel et sportif (volet 2), s'adapter en ouvrant des lieux « institutionnels » où les jeunes peuvent se rencontrer librement, s'adapter en allant les chercher, là où ils sont (volet 3). Pour développer ces démarches, un manque criant de qualification et de formation des équipes d'animation est relevé. Cette partie fera l'objet du dernier volet (volet 4).

Volet 1 : Les activités et l'offre de loisirs en Seine-Saint-Denis

Malgré de nombreuses tentatives, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des données provenant d'autres départements, permettant une analyse statistique comparative.

En revanche, au niveau plus qualitatif, la comparaison est largement faisable au regard de la prise en compte des caractéristiques propres au département de la Seine-Saint-Denis.

I. Les accueils de jeunes mineurs en Seine-Saint-Denis : capacité d'accueil des villes et fréquentation

A. Une photographie générale :

En 2009, sur 807 accueils sans hébergement du département, on compte 789 accueils de loisirs déclarés et 18 accueils de scoutisme. Les organisateurs déclarent aussi les accueils périscolaires exclusifs (142). Les accueils de mineurs, implantés en Seine-Saint-Denis, sont à l'initiative de 77 organisateurs dont 65 % de services communaux et 31 % d'associations¹⁰.

¹⁰

Note sur les loisirs des enfants et des jeunes dans le département de la Seine-Saint-Denis, doc DDCS

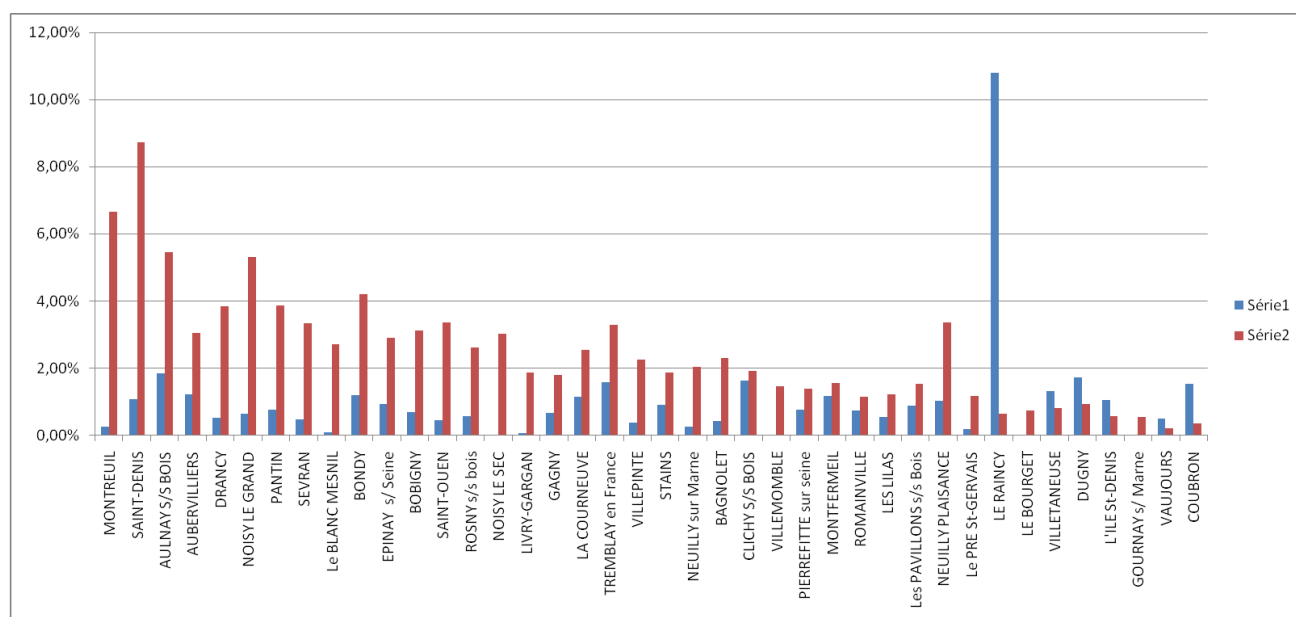


Figure 1 Capacité d'accueil des jeunes dans les villes de Seine-Saint-Denis par rapport à la capacité d'accueil départementale (déclarations 2010 DDCS).

NB :

Série 1 : Jeunes de 12 ans

Série 2 ; Jeunes de 11 et moins

Sur les 40 villes de la Seine-Saint-Denis

- 21 villes accueillent en majorité des enfants de moins de 6 ans,
- 17 villes accueillent en majorité des enfants de 6 à 11 ans, la moyenne étant située à 43,74%
- 1 seule ville accueille en majorité des plus de 11 ans
- 1 ville accueille à égalité des moins de 6 ans et des enfants âgés de 6 à 11 ans mais n'accueille pas de plus de 11 ans
 - 6 villes n'accueillent pas d'enfants âgés de plus de 11 ans.
 - 1 seule ville n'accueille pas de moins de 6 ans.

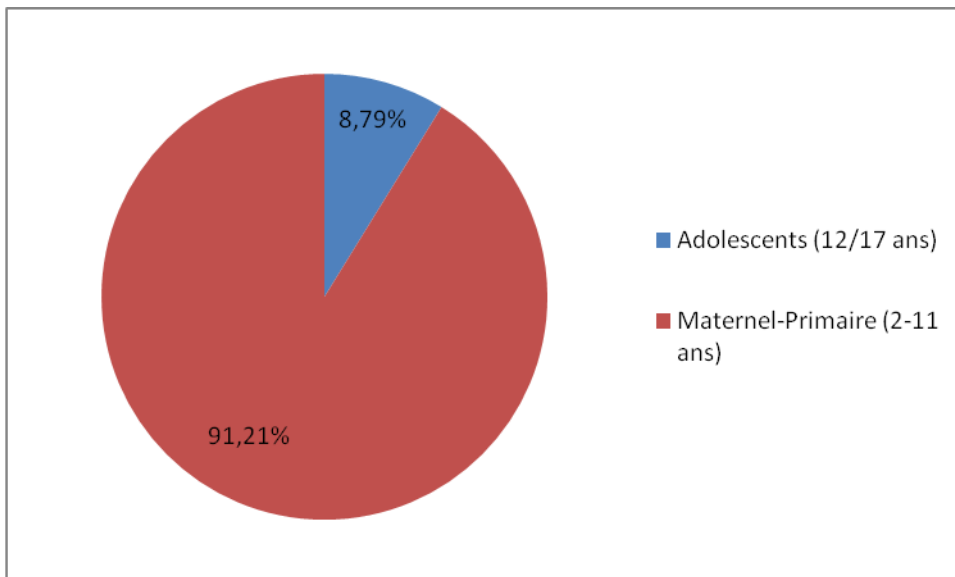


Figure 2 Pourcentage des journées de loisirs par tranche d'âge en Seine St Denis (données CAF 2009)

B. Les données statistiques portant sur les accueils de mineurs (ACM) de la DDCS à la loupe

Plusieurs biais méthodologiques sont inhérents aux outils dont dispose la DDCS :

- Une pertinence des données différente pour les enfants et pour les adolescents :

Il y a un décalage entre la pertinence des données concernant les enfants et les adolescents.

En effet, pour les enfants, la capacité d'accueil est rapportée à la population des enfants scolarisés tandis que pour les adolescents, elle est rapportée à la population générale. La DDCS ne dispose pas de données sur la population des 12-17 ans pour les villes de Seine-Saint-Denis pas plus que l'INSEE. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de mettre en avant un tableau sur la capacité d'accueil des villes par rapport à la capacité totale.

- Un décalage fort entre les statistiques et la réalité du nombre d'enfants accueillis par les villes :

Les données de la DDCS indiquent le nombre d'enfants accueillis alors qu'il s'agit en réalité du nombre de jeunes que les locaux peuvent accueillir de manière réglementaire, c'est-à-dire de la capacité d'accueil.

Certaines villes ne disposent pas de lieux d'accueil agréés mais proposent pourtant des activités (comme à Noisy-le-Sec).

Certaines villes n'accueillent pas autant de jeunes que de places disponibles déclarées.

Les CEPJ déplorant cette situation, ils incitent les villes à déclarer ce type d'activités. Dans d'autres villes, (comme à **Sevran**), le message est bien compris puisque les déclarations permettent au chef de service de « mettre la pression pour remplacer les postes vacants. Cela oblige les villes à recruter parce qu'à partir de 24 jeunes il faut deux animateurs » (responsable du service jeunesse).

- L'accueil des adolescents le samedi non pris en compte :

Les statistiques de la DDCS se basant sur les accueils de mineurs distinguent l'accueil en trois temps : le mercredi, en juillet et en août. Or, beaucoup de lieux ouvrent le samedi qui s'avère être plus fréquenté que le mercredi. Le mercredi semble davantage consacré aux activités de sports, musiques...

Première préconisation : se doter d'outils permettant d'appréhender de manière claire la réalité.

C. En majorité, les villes accueillent bien plus les enfants que les adolescents

Si l'offre d'accueil semble bien davantage adaptée pour les enfants (6-11ans) que pour les adolescents (12-17 ans), la fréquentation des structures varient d'une ville à l'autre : 6 % des enfants de Clichy sont accueillis en centre de loisirs le mercredi contre 25 % à Villemomble. Ces variations s'expliquent par les coûts d'inscription, et la qualité de l'accueil et des activités proposées (liées à la qualification et à la stabilité de l'équipe d'encadrement et à l'état des locaux). Dans le département, un certain nombre d'accueils de loisirs fonctionnent dans des écoles mais n'ont parfois pas de locaux spécifiques, ce qui nuit à la qualité des activités proposées (accueil dans le préau ou le réfectoire)¹¹.

D'après les déclarations, les enfants (moins de 11 ans) seraient environ 32000 à fréquenter ces structures contre seulement 4000 jeunes de 11 à 18 ans. Près de 90% des enfants fréquentant les accueils collectifs déclarés du mercredi ont moins de 11 ans.

II. Quels types d'accueils de jeunes mineurs les villes proposent-elles ?

A. Les locaux pour adolescent : en piteux états

Il est primordial que « les adolescents disposent d'un lieu identifié de regroupement qui constitue pour eux un élément structurant » Or, toutes les villes le déplorent : contrairement au service enfance, les locaux municipaux accueillant les jeunes adolescents sont dans un piteux état. Les rénovations coûtent cher. A **Montreuil** et à **Saint Denis**, l'accueil est en réalité un tout petit espace : il s'agit d'un lieu de rendez-vous pour partir en activités (encadrées). A **Sevran**, les locaux sont sales et peu adaptés, et nécessitent d'être rénovés : pour le responsable du service jeunesse « c'est une véritable violence institutionnelle que l'on fait subir aux jeunes qui ont l'impression qu'on se moque d'eux (...) Une bonne nouvelle la ville en a manifestement pris conscience » de l'urgence de la situation et des devis sont en cours.

Certains quartiers sont très isolés, les jeunes connaissent de gros problèmes de transports en commun. Même les CEPJ vivent cette difficulté pour se rendre sur certains sites. Plusieurs villes ont les moyens de mettre des bus à disposition, c'est loin d'être le cas de toutes.

B. Les locaux et les projets, indissociables de la politique de la jeunesse de la ville

Les quatre villes choisies illustrent comment une disparité peut s'expliquer par une volonté politique.

D'une ville à l'autre, la politique de jeunesse existe plus ou moins. Or, c'est bien à partir de la volonté politique que peuvent se développer des projets innovants touchant le plus grand nombre de jeunes.

Nous n'avons pas pu obtenir d'indicateurs sur la part budgétaire consacrée à la jeunesse, qui est un des premiers indicateurs de l'existence d'une politique de jeunesse, mais la visite des villes permet de dégager trois éléments pertinents.

1) La reconnaissance du service jeunesse

L'offre de loisirs dépendant tout autant des moyens financiers que de « choix politiques et éducatifs¹² ». Cette reconnaissance se traduit par un travail interservices et partenarial plus ou moins facile. Les acteurs de terrain comme ceux de la DDCS notent la nécessité impérieuse de travailler la transversalité des problématiques de jeunesse, de décloisonner le service jeunesse. « Les collaborations entre les structures éducatives sont primordiales¹³ ». Le diagnostic de Clichy relevait qu'un des points forts de la ville était précisément la fluidité de l'information entre les associations et les différents services municipaux. La volonté de « travailler ensemble » était palpable, « ce qui crée

¹¹ Note sur les loisirs des enfants et des jeunes dans le département de la Seine-Saint-Denis, doc 2010 DDCS

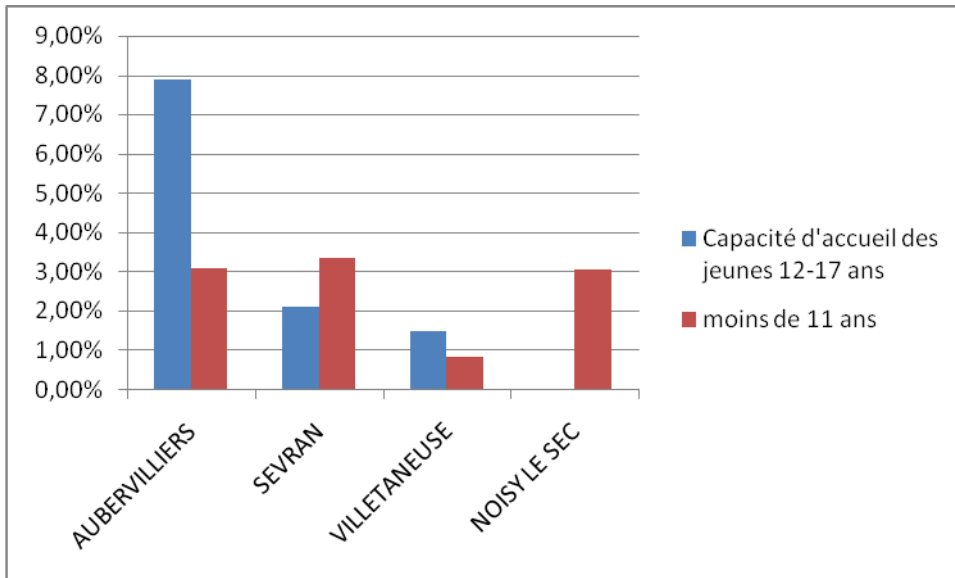
¹² Bernard Bier, *Le temps des loisirs : enjeu éducatif, enjeu démocratique*, CERAS, projet, n°320, 2011.

¹³ Rapport L'offre de loisirs éducatifs des 11-15 ans sur 5 villes de Seine-Saint-Denis, 2007.

un climat particulier, et une incidence sur le projet » alors que le diagnostic de Stains montre le contraire. Le travail de partenariat permet de proposer une offre éducative cohérente sur une ville.

2) Le nombre d'animateurs mis à disposition

3) Le turn over du service jeunesse (pouvant s'expliquer par une grande instabilité politique).



Aubervilliers : une ville avec une politique jeunesse très forte et un foisonnement de projets innovants

A Aubervilliers, la jeunesse est une des grandes priorités. Historiquement, la ville a délégué la gestion de la politique des loisirs à des associations. C'est l'OMJA qui gère les loisirs des jeunes, à la fois une émanation de la ville tout en étant indépendante, il compte 1000 adhérents (des jeunes), La plupart des acteurs, y compris de la DDCS, ont du mal à distinguer le service jeunesse de l'OMJA, pourtant « les salariés relèvent bien du droit privé » précise le directeur. Toutes les activités proposées par des associations locales sont menées en partenariat avec l'OMJA. Il existe par ailleurs un pôle jeunesse et sport municipal qui travaille en étroite collaboration avec l'OMJA. Facteur important : le directeur de ce pôle n'est rien d'autre que le précédent directeur de l'OMJA. Depuis 2007, l'OMJA met l'accent sur la nature et l'esprit associatifs de la structure : dorénavant au CA, les élus municipaux ne sont plus majoritaires.

L'OMJA dispose de trois antennes jeunesse, implantées dans les quartiers. 'Jacques Brel'¹⁴ dispose de deux espaces à proximité l'un de l'autre dans le même quartier. Le premier espace est composé d'une salle avec un baby-foot, une table de ping-pong, plusieurs ordinateurs, une salle pour le soutien scolaire, une pour faire de la musique assistée par ordinateur. Dans l'autre se trouvent :

- une salle d'enregistrement doté d'un matériel semi-professionnel, le travail est réalisé par un ingénieur du son et encadré par un animateur.¹⁵
- une salle de danse et de chant, où sont proposés des ateliers, animés par une professeure de chant.

En semaine, l'accueil de ces locaux est officiellement fermé à 18h, afin de commencer les activités, mais dans la réalité il ne ferme pas. Le mercredi et le samedi, les locaux sont ouverts de 13h à 17h30. Depuis plusieurs années, l'OMJA note une baisse de la

¹⁴ Que nous avons visité

¹⁵ La qualité du matériel comme de l'intervenant est telle que ce lieu reçoit des stagiaires de bacs professionnels autour des métiers du son.

fréquentation le mercredi au profit du samedi après-midi, inhérent au changement des horaires scolaires. Par ailleurs, le mercredi après-midi beaucoup de clubs sportifs organisent leur temps d'entraînement.

Villetaneuse : un service jeunesse qui renaît de ses cendres

Selon l'élue jeunesse « pendant longtemps, le service jeunesse était une entité à part » et la jeunesse ne concernait pas les autres services. Le service bénéficie dorénavant d'une grande reconnaissance appuyée très fortement par la municipalité. A son arrivée, il y a deux ans, la responsable du service jeunesse de Villetaneuse a réalisé un travail transversal important avec tous les services de la ville (culturel, politique de la ville, service des sports) afin de réaliser un état des lieux et élaborer des projets à venir dans le domaine. Dorénavant, le service jeunesse est devenu un interlocuteur privilégié à l'intérieur comme à l'extérieur (partenariat avec les établissements scolaires). Deux exemples le démontrent : la responsable est invitée à toutes les réunions des services CUCS : santé, éducation, logement, tous les services incluent la jeunesse dans leur programme. Un service jeunesse est-il alors bien utile ? Il est « le garant, le pense-bête pour que tout le monde pense à la jeunesse » selon la responsable.

La ville dispose d'un espace (local municipal) - ouvert jusqu'à 18h45, en semaine et le mercredi et le samedi jusqu'à 17h, dont la capacité est de 60 places. De concert, l'élue et la responsable du service jeunesse estiment que c'est avec cette volonté politique que la ville assiste à une augmentation récente du nombre de jeunes accueillis. Ce local est pensé comme un espace de rencontre des jeunes, avec un baby foot, divers jeux, un barbecue. Parfois les animateurs proposent des activités, mais sans être une obligation. Un atelier cuisine est proposé qui attire beaucoup les jeunes, ce qui est observé dans d'autres départements.¹⁶

Depuis peu, le service jeunesse a créé un jardin potager, les jeunes pourront planter eux-mêmes les légumes avec l'aide de personnels municipaux.

Sevran : un service jeunesse en mal de reconnaissance

A Sevran, avant l'arrivée, en 2008, du nouveau chef de service, Un turn over était particulièrement important au sein du service jeunesse, et l'absence de vrai responsable était criante. 10 animateurs étaient permanents, mais quatre posaient de véritables problèmes, en raison de leur comportement non-professionnel. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 6. La situation était telle qu'il avait fallu rattacher les animateurs aux centres sociaux, ce qui a empiré les choses. Encore aujourd'hui, le peu de reconnaissance du service jeunesse et le manque de véritable politique jeunesse se traduit pas une absence de liens avec les autres services. La ville n'encourage pas particulièrement le travail partenarial et les liens interservices. Quand le service jeunesse demande de travailler en partenariat « on craint les squats, les casses ». Nous verrons plus bas que cela pose de réels soucis pour réduire les inégalités d'accès à la culture. De nombreux jeunes pratiquent des loisirs dans les villes voisines. Rappelons que Sevran fait l'objet d'un trafic de drogue dure très intense, avec son lot de violence et de guerre entre bandes.

Ce n'est que depuis 2009 que le chef de service a pu enfin mener un travail sur la transversalité, et il garde cette « impression de déranger ». Sur le dispositif « Festif été », de nombreuses réunions inter service ont été menées et ont permis d'offrir une belle programmation. Pour le chef de service, cela n'a été possible qu'en raison de la présence du Directeur général administratif qui animait les réunions.

La ville dispose malgré tout de plusieurs antennes jeunesse implantées dans des quartiers, qui ouvrent du mardi au samedi de 14 h à 19 h, pendant les vacances de 16h30 à 19h. 6

¹⁶ Stéphanie Rubi, « Structures d'animation en zones urbaines sensibles : l'exemple de la Communauté urbaine de Bordeaux », *Cahiers de l'action* n°21, 2009.

animateurs sont permanents. Une des antennes jouxte le centre de loisirs des maternels et une autre est prêtée à des associations du quartier (par exemple les femmes). Ceci atténue fortement l'attractivité de ces lieux pour les jeunes, qui ont précisément besoin d'un lieu bien identifié. Ces espaces accueillent les jeunes « de manière informelle » et proposent des ateliers : activités sportives, culturelles, cuisine, beauté, travaux manuels. Un atelier théâtre est actuellement subventionné par la CAF, l'objectif étant de créer un club théâtre autogéré. L'atelier Slam fonctionne très bien et bénéficie d'un intervenant extérieur, l'objectif étant de réaliser un recueil de textes qui soit mis en ligne sur le site de la ville. Cet atelier est en partie financé par le CUCS¹⁷. Autant que possible, l'atelier tente de se greffer aux événements de la ville. Les jeunes sont en très forte demande d'activité autour de la peinture, mais cette activité coûte trop cher. Ce n'est manifestement pas en 2011 que les choses vont s'améliorer puisque le service jeunesse vient d'apprendre qu'il doit réduire les séjours de 50 %, en raison d'un effort financier demandé à tous les services, et son budget général de 35 %.

Le chef de service évalue à 60 % les activités dites de consommation¹⁸ sur l'ensemble de ses activités. Son souhait serait de ramener ce pourcentage à 20 ou 30 %. Il regrette que les animateurs ne s'investissent pas davantage dans ce sens, prétextant la difficulté à mettre en place des activités à fort contenu pédagogique. Du point de vue des élus, ces activités sont finalement les plus abordables « Or si on veut travailler sur du contenu, il faut le faire sur du long terme », ce qui demande plus de fonds. Le chef de service souligne l'importance du financement CAF pour ce type d'activités.

Noisy-le-Sec : une ville qui ne dispose pas de lieux d'accueils agréés, mais propose des activités

La mairie dispose d'un service jeunesse, mais pas d'antenne jeunesse (donc pas de lieux d'accueil déclarés) et encore moins d'une grande reconnaissance. Le directeur « rêve de disposer d'antennes dans des quartiers, d'y mener des activités, d'« aller vers les jeunes pour les amener vers des activités encadrées », de préparer des projets avec la collaboration des jeunes pour vraiment partir de leurs aspirations ». Pour pallier le manque de moyens, leur « handicap » comme le qualifie lui-même le chef de service, celui-ci mène un important travail de mise en réseau et de partenariat dans l'objectif de mettre en place des actions communes, de mobiliser l'ensemble des structures pour la jeunesse et favoriser la mobilité des jeunes. Pour lui, l'urgence est grande de « valoriser et revaloriser la jeunesse, il y a un fort danger de tout soumettre à l'impératif de la prévention de la délinquance. » Le service jeunesse propose des activités pendant les vacances, sans être comptabilisées dans les données de la DDCS. Lors de mini stages, le service jeunesse monte de nombreux partenariats pour proposer aux jeunes des activités « de qualité ». En 2010, 203 jeunes ont bénéficié de mini-stages éducatifs et culturels. Par ailleurs, comme à Aubervilliers, le service jeunesse propose pendant les vacances scolaires du soutien scolaire le matin et des activités encadrées pour les jeunes l'après-midi, dans une maison de quartier à proximité du service.

Par ailleurs, une action très intéressante permet de faire le lien avec des jeunes en grande difficulté : des enfants exclus temporairement de leur établissement scolaire sont accompagnés par le service jeunesse. Au final, ces jeunes peuvent également se voir proposer un séjour ou un mini-stage.

III. Le public : âge, genre et milieu social

A. La distinction entre les 11-15 ans et les 15-17 ans

¹⁷ Fait étonnant : dans les données portant sur les CUCS, il est mentionné comme se rattachant au service culturel.
¹⁸ Nous aborderons cette question dans le volet 2, dans la partie portant sur les activités culturelles.

- **Une désaffection des 11-15 ans dans la majorité des villes**

L'étude sur l'offre de loisirs de 5 villes de Seine-Saint-Denis montre que « les jeunes de 11-15 ans fréquentent peu les structures de loisirs. (...) Peu de structures différencient leurs propositions d'accueil en distinguant les 11-14 des 14-17 ans. Or, l'étude a constaté une augmentation de la fréquentation des 11-15 ans quand les actions leurs sont spécifiquement dédiées¹⁹ ».

«Les adolescents sont en construction, ce qui passe souvent par une période de révolte et de refus de fréquenter les structures existantes. On a constaté une forte attitude de « zapping » des jeunes et une préférence pour les activités dites « de consommation ». De même, il semblerait qu'ils aient des difficultés à s'impliquer dans un projet, à aller jusqu'au bout de ceux-ci, alors même que leur participation devient un impératif dans la plupart des projets éducatifs ».

Les plus jeunes adolescents ont le choix entre les centres de loisirs ou des structures jeunesse, naviguant donc entre le risque d'être avec des « trop petits » ou des « trop grands ». Quelques structures prennent en compte les désirs propres des 11-15 ans à l'intérieur d'un centre ouvert jusqu'à 18 ans, d'autres ouvrent des centres qui leur sont spécifiquement dédiés. Le critère d'entrée dans les centres pour jeunes n'est d'ailleurs pas évident. Pour le service jeunesse de **Villetaneuse** deux critères d'entrée dans un accueil pour mineur sont pris en compte : l'entrée au collège et avoir 11 ans, tandis que pour les séjours tout dépend de leur nature. Ces critères ont été pensés en collaboration avec le service enfance. Les passerelles entre enfance et jeunesse sont loin d'être formalisées partout. A **Noisy le Sec**, il n'existe aucune passerelle entre enfance et jeunesse dans les loisirs. On notera d'ailleurs qu'à **Aubervilliers**, pourtant très novatrice, un travail semblerait important de ce côté-là.

- **Une désaffection des 15-17 ans à Aubervilliers et à Sevrans**

A **Aubervilliers**, ce sont les jeunes de 11-14 ans qui fréquentent le plus les antennes de l'OMJA. Pour mieux comprendre la désaffection des 15-17 ans, l'OMJA a fait passer un questionnaire en février 2011 : 2500 réponses sur 5000 questionnaires, avec quasiment autant de garçons que de filles (49%).

L'objectif de ce questionnaire est de « tenter de repositionner les loisirs pour les 15-17 et de créer de futurs équipements ». Il s'agit aussi de le penser en lien avec le projet éducatif : avoir de plus grandes fréquentations et répondre davantage aux objectifs. Pour le directeur de l'OMJA, la nature des actions ne peut pas être la même : il peut y avoir un intérêt à ce qu'un animateur emmène au cinéma des jeunes de 11-14 ans pour voir un film mais des jeunes de 15-16 ans n'ont plus besoin d'animateurs pour cela. Dans le cadre de l'expérimentation pilote menée par la CAF et la DDCS du 93, l'OMJA projette d'innover pour cette tranche d'âge. Pendant longtemps, la ville a fait beaucoup d'animations en pieds d'immeubles, ce qui aurait entraîné une mauvaise image des lieux, qui sont par ailleurs très vétustes, contrairement à l'enfance « qui bénéficie de beaux équipements ». Or, pour l'OMJA, l'accueil est très important pour les 15-17 ans : les jeunes ont besoin d'information, de contact avec les adultes. Il y a un fort besoin de lieux de rencontre pour que les professionnels puissent leur parler de thématiques comme la santé. Il faut innover en la matière... Mais « il ne faut pas se voiler la face, les jeunes « qui tiennent les immeubles » ne viennent pas dans les lieux ».

A **Sevrans**, pour le chef de service, la désaffection des 15-17 ans s'explique par le peu d'offres adaptées. « On se coupe d'une partie des jeunes ». Les jeunes sont en très forte demande pour développer des projets autour du rap, de lieux de répétition. La ville ne souhaite pas donner suite. Il s'avère qu'une année, ce type d'actions avait entraîné des débordements en raison de rivalité inter quartier que le service avait atténué au maximum.

¹⁹

Rapport *L'offre de loisirs éducatifs des 11-15 ans sur 5 villes de Seine-Saint-Denis*, 2007.

B. Une désaffection de certains jeunes : quand un public chasse l'autre

Une rupture sociale

Bernard Bier note que « d'une part les jeunes de classes moyenne et supérieure vont ensuite vers une offre plus sélective et de qualité, marquant ainsi la fin d'une certaine mixité dans ces lieux ; et que les jeunes les plus fragiles socialement ne les fréquentent pas, restant dans l'entre-soi des pairs.²⁰ »

Et en effet, les villes doivent composer avec une problématique majeure : toucher *tous* les jeunes, y compris donc ceux qui posent le moins de souci. Or, beaucoup d'enquêtes le démontrent : certains jeunes fuient les structures d'accueils municipaux ou associatifs²¹.

A Sevrans, selon le chef de service « on retrouve les jeunes dont les parents ont les moyens au CLJ (Conseil local de jeunes) aux PIJ (point information jeunesse), dans des activités culturelles, mais ils ne se mélangent pas sur des temps informels avec les jeunes plus en difficulté », ce qu'il déplore puisque « la mixité sociale est très importante pour tirer vers le haut les jeunes les plus difficiles. »

et de genre

Les filles également désertent les lieux d'accueil, en raison de la charge familiale qui leur est dévolue excepté les séjours, où l'on note d'ailleurs une volonté forte des structures pour respecter la parité au moment de l'inscription. Même quand elles suivent les activités d'une association par exemple toute l'année, beaucoup ne s'inscrivent pas sur les séjours.

C. Travailler sur la confiance avec les jeunes, mais aussi avec les parents

Dans l'année, rares sont les structures qui pensent important d'impliquer le parent, contrairement aux parents d'enfants jeunes. Pour les séjours en revanche, une tradition de rencontrer les parents fait partie intégrante de l'activité et ce à plusieurs moments ; en amont, aux restitutions, aux événements. A **Saint-Ouen**, un travail en réseau est réalisé avec les familles.

Or, nombre de diagnostics²², états des lieux et recherches relèvent l'importance de la relation de confiance à construire entre l'animateur, les parents et les jeunes d'autant plus grande que les parents ont une mauvaise image des structures, et malgré les idées reçues, redonner confiance aux parents est très importante, même quand l'enfant est adolescent. Il ne faut pas oublier que la tranche d'âge 12-17 ans est large et renvoie à des étapes de développement de l'enfant et de l'autonomie bien distinctes.

Le **Calvados** a mené une expérience sur dix ans autour de la création d'une charte pour la qualité des accueils enfance-jeunesse. Dans les critères, une grande part était accordée au travail sur l'implication des jeunes. Dans les zones sensibles de Bordeaux, le travail avec les parents a un impact sur la fréquentation des lieux d'accueils des adolescents.²³ Ce travail sur la confiance demande beaucoup de compétence aux animateurs (volet 4).

A **Villetaneuse**, les animateurs transmettent leur numéro de téléphone mobile. Certains parents appellent la veille au soir pour savoir quelles activités sont proposées le lendemain ;

²⁰ Bernard Bier, *Le temps des loisirs : enjeu éducatif, enjeu démocratique*, CERAS, projet, n°320, 2011.

²¹ Stéphanie Rubi, « Structures d'animation en zones urbaines sensibles : l'exemple de la Communauté urbaine de Bordeaux », *Cahiers de l'action* n°21, 2009.

²² Voir les diagnostics de Stains et de Clichy.

²³ Pour un accueil enfance-jeunesse de qualité. L'expérience du Calvados, coordonné par Natacha Blanc, *Cahier de l'action*, n°30.

A **Aubervilliers**, selon les responsables rencontrés, les séjours affichent complet grâce à un important travail de proximité avec les jeunes et sur la confiance avec les familles. Lors de l'atelier cuisine les parents viennent parfois donner un coup de main. Pour l'OMJA, ce travail avec les parents est notamment primordial pour espérer une plus grande fréquentation des lieux d'accueils et des séjours par les filles.

D. L'offre de séjours pendant les vacances scolaires : un enjeu majeur en Seine-Saint-Denis.

Selon une étude nationale du CREDOC : plus d'un quart des enfants de 5 à 18 ans ne part pas en vacances et 18% d'entre eux ne fréquentent aucune structure pendant l'été²⁴. Pour la Seine-Saint-Denis, ce serait un tiers des jeunes qui ne partent pas en vacances.

On comprend le rôle primordial du dispositif VVV, même si toutes les villes ne s'en saisissent pas. Les villes proposent en général des séjours en France de courte durée et tentent de développer pour les adolescents des séjours basés sur des projets, montés avec les jeunes sur plusieurs mois.

A **Noisy le sec**, faute de moyens, le service jeunesse fait appel à des fédérations d'éducation populaire ou des prestataires privés pour organiser des séjours. Dans ce cas, un animateur municipal accompagne les jeunes dans leurs centres. Cette solution a au moins le mérite de faire se rencontrer d'autres jeunes et d'autres milieux sociaux, quand la grande difficulté pour ces jeunes est de quitter leur quartier.

En 2010, 194 jeunes de **Noisy-le-Sec** sont partis

IV. Développer l'initiative et la participation des jeunes

A. L'exemple des séjours solidaires

A **Aubervilliers**, l'OMJA insiste pour ne pas revenir à une attitude consumériste connue pendant des années. C'est d'ailleurs plus l'attitude que la nature du loisir qui est mis en cause. A partir d'un loisir lambda, l'OMJA crée les conditions d'autres découvertes : pour exemple le festival Arles dont le but est de leur faire découvrir le conservatoire. Avec « Les vacances engagées », l'OMJA travaille pour l'engagement et l'implication des jeunes sur un projet de A à Z, depuis l'écriture du projet à la réalisation et à la restitution. L'implication et l'engagement se font sur l'année (environ 6 mois). Peu de jeunes abandonnent en cours de projet.

Les séjours affichent complet en raison du travail de proximité effectué toute l'année. Quand les jeunes partent à l'étranger sur un projet solidaire (construction d'une école par exemple), un projet éducatif culturel est le fil conducteur : reportage-photo, réalisation de court métrage. Durant la semaine de la solidarité internationale, la restitution des séjours s'est faite dans le prolongement avec d'autres jeunes. L'OMJA s'efforce de valoriser la création des échanges et de ne pas apporter qu'une aide matérielle.

En mars 2011, le « Festival saveurs métisses » d'Aubervilliers a été l'occasion d'organiser une exposition photo autour de l'Afrique du Sud, de projeter un film avec une association sud africaine puis un repas. Participer à l'ensemble de ces étapes fait partie du contrat avec les jeunes.

La volonté est clairement affichée ; ne pas offrir d'occupationnel. L'activité de consommation doit rester un moyen et non l'objectif. D'autres stages ou des mini séjours sont valorisés. L'ensemble permet d'avoir un lien avec les jeunes à l'année.

A **Villetaneuse**, la responsable du service jeunesse constate que « malgré les idées reçues on a quand même une demande des jeunes de 16 ans pour développer des choses. La difficulté est de savoir quelle est la meilleure réponse institutionnelle ». Le service jeunesse soutient un

²⁴

CREDOC, *Consommation et modes de vie*, n°140, 31 janvier 2000.

projet des jeunes au Mali prévu en 2012. Pour cela, ils doivent collecter des fonds (15 000 Euros), les jeunes organisent un tournoi de foot payant, vendent des stylos, dans Paris, dans leur ville, repeignent plusieurs établissements publics.

Aulnay et Montreuil favorisent les actions internationales en solidarité.

En Seine-Saint-Denis, la mobilité internationale, ne concerne finalement qu'une minorité de jeunes : il est très difficile d'installer une politique en faveur de la mobilité dans le cadre européen. Même les associations de chantiers disent avoir du mal à nouer des partenariats pérennes pour proposer des chantiers dans le département et faire partir des jeunes dans le cadre des chantiers internationaux. Elles notent un manque de financement local et un manque de mobilisation des animateurs. Pour relancer la mobilité, la DDCS a organisé des journées d'information, ce qui a permis de relever deux éléments expliquant la désaffection de ces projets :

La mobilité internationale informelle

Sans disposer de données, on peut estimer que, le retour au pays s'effectue en moyenne tous les deux ou trois ans en majorité en Afrique du Nord. Si les jeunes partent dans leur pays d'origine, ils ne peuvent pas être présents dans les centres.

- La peur des jeunes : les missions locales et les PIJ constatent que les jeunes n'ont pas envie de partir, peur de quitter le quartier.
- La mobilité internationale est censée se faire dans les deux sens. Or, il y a une absence criante de lieu d'hébergement collectif peu coûteux pour héberger des groupes étrangers. Les auberges de jeunesse refusent, les Foyers de jeunes travailleurs ne peuvent assurer autant de places puisque ce sont surtout des chambres individuelles.

Par ailleurs, ce type de projets nécessite que les professionnels acquièrent des compétences spécifiques. Or, il n'y a pas vraiment de projet politique qui favorise ce type de projet.

B. Des outils pour que les jeunes deviennent acteurs de leurs loisirs

Un fort déficit en matière d'information est à regretter en Seine-Saint-Denis comme dans d'autres départements. Les jeunes ne connaissent pas les structures qui leur sont dédiées. Il faut donc « mettre en place des actions de communication fortes pour attirer le public qui ne fréquente aucune structure. »²⁵

Certaines villes se dotent de plusieurs outils pour recueillir la parole des jeunes, et les considérer concrètement comme acteurs de leur ville et en particulier de leurs loisirs, et donc augmenter la fréquentation des lieux d'accueil.

- Une instance participative et un journal « par et pour » les jeunes, à **Villetaneuse**
Pour la ville, l'instance participative des jeunes de Villetaneuse (IPJV) représente un outil d'expression des jeunes et un moyen d'accompagner la construction de leur autonomie. D'ailleurs, les jeunes tiennent beaucoup au jeu de mot « j'y vais » que donne phonétiquement l'appellation l'IPJV. Le journal « vibrations » composés au départ de journalistes professionnels, s'est ouvert depuis quelques années à des jeunes volontaires. Cette instance et le journal « Vibrations » consacrent beaucoup de temps à la préparation des séjours, où des questions logistiques côtoient des questions stratégiques, notamment pour recueillir les fonds nécessaires.
L'atelier presse est financé dans le cadre du CUCS.
- Le service jeunesse dans les quartiers, à **Villetaneuse**

Après avoir constaté un fort déficit d'information, la ville a souhaité 'aller vers' les habitants et notamment les jeunes. Le service jeunesse s'installe au printemps et l'été dans les quartiers. Les 'Terrasses du printemps' et les 'Terrasses de l'été' sont des tentes parapluies placées dans les quartiers avec un Point Information Jeunesse (PIJ) qui a fini par fédérer plusieurs services municipaux, en raison de la nouvelle reconnaissance du service jeunesse. Des bailleurs viennent informer les habitants sur leurs droits par exemple. Ces Terrasses connaissent un tel succès que l'opération se termine dans chaque quartier par des barbecues, rassemblant beaucoup d'habitants.

La ville envoie à tous les habitants une plaquette présentant l'offre de séjours, ce qui pour aussi basique que cela paraisse, reste impossible à **Sevran** faute de moyens.

La ville regrette le peu de moyens dont elle dispose pour développer ce type d'actions, essentielles à ses yeux, dans les quartiers.

- Un conseil de jeunes, à **Sevran**

La création d'un Conseil local de jeunes vient de débuter en 2011, considéré par le service jeunesse comme un « trait d'union entre les jeunes, les élus et les habitants ». Le service jeunesse vise au travers de ce CLJ à modifier et développer certaines activités, à aider les jeunes à développer des projets et une fonction d'observatoire pour faire évoluer les offres. Dans cette optique, le CLJ a réalisé un questionnaire à destination des jeunes de la ville. Des élections seront mises en place, pour l'instant les jeunes ont été cooptés faute de candidature. Pour l'heure, 34 jeunes sont très intéressés et impliqués, le service jeunesse espère qu'ils deviennent des ambassadeurs dans les quartiers. Ce conseil a fini par être soutenu politiquement mais non suffisamment, et cela a demandé énormément d'énergie au service jeunesse pour convaincre de son utilité. Dans les 30 % du budget du service amputé, la moitié concerne le conseil de jeunes. Dans les prochains mois, le service « va répondre à toutes les subventions pour le faire vivre ».

- Participation à l'assemblée générale de l'OMJA d'**Aubervilliers**

Dans le cadre du recentrage de l'OMJA sur sa nature associative, les professionnels de l'OMJA vont à la rencontre des jeunes des quartiers, pour leur expliquer ce qu'est une association, et l'AG est ouverte aux 1000 adhérents. Les jeunes peuvent donc discuter, échanger, proposer, avoir accès aux budgets, le rapport du Commissaire aux comptes, aux orientations... aux difficultés rencontrées par l'association. Ceci fait partie intégrante d'une forte communication envers les jeunes avec une plus-value importante en termes d'apprentissage de la citoyenneté.

- Passation d'un questionnaire à **Aubervilliers**

Voir plus haut, p. 25.

Volet 2 : Les loisirs comme moyen de réduire les inégalités en matière d'accès au sport et à la culture

Contrairement aux enfants, beaucoup de jeunes pratiquent du sport et des activités culturelles et/ou artistiques librement. Plusieurs facteurs sont en jeu inhérents à la culture adolescente (le rejet de l'autorité des adultes, des règles) et des institutions sportives et culturelles ne renouvelant ni les approches ni les pratiques. Dans le département, plusieurs initiatives très intéressantes sont proposées, mais encore bien trop de jeunes en sont écartés et de nombreuses villes ne proposent pas assez de choses.

I. Les loisirs comme moyen de réduire les inégalités d'accès à la culture

A **Clichy**, près de 70% des adolescents interrogés pratiquent librement au moins une activité culturelle et/ou artistique²⁶. Seulement 36 % des adolescents (dont 10 % seulement de lycéens) pratiquent une activité culturelle et/ou artistique avec un professeur (contre 45% chez les enfants).

Partout, en France, on déplore un accès inégalitaire à la culture : à la culture les enfants de parents favorisés, aux accueils de loisirs les enfants d'ouvrier²⁷. Or, cette dichotomie n'est pas une fatalité mais il faut d'une part que les institutions culturelles traditionnelles « nobles » s'ouvrent aux jeunes et d'autre part que les accueils de loisirs facilitent cette ouverture. Les loisirs sont un outil pour réduire les inégalités en matière d'accès à la culture, elles-mêmes facteur de réduction des inégalités sociales.

Parmi les adolescents, 69% souhaiteraient pratiquer au moins une activité supplémentaire sportive ou culturelle. Ils invoquent trois facteurs discriminants :

- Manque de temps (63% à Clichy, 50,9% à Stains)
- Trop de travail scolaire (51% à Clichy, 37,8% à Stains)
- Le coût trop élevé des activités (21 % à Clichy).

Notons qu'il faudrait également rajouter le temps passé aux activités audiovisuelles, les activités avec les amis²⁸.

A. Des initiatives pour ouvrir la culture aux jeunes

- **Deux écueils à éviter : assigner les jeunes à la culture urbaine et la dévaloriser**

Proposer une activité culturelle à des jeunes en général et de milieu populaire en particulier est une entreprise complexe. Institutions culturelles et accueils de loisirs doivent en effet éviter deux écueils :
 - « assigner²⁹ » les jeunes à la « culture urbaine »³⁰ (il faut alors leur permettre « de réinvestir les lieux de culture dont ils sont exclus³¹ » (...)) ;
 - dévaloriser cette même culture.

En la matière, la qualification des animateurs qui doit permettre l'ouverture culturelle est insuffisante (volet 4).

Par ailleurs, cette démarche doit s'appuyer sur une collaboration étroite avec les services culturels de la ville, ce qui est loin d'être évident.

A **Sevran**, très peu d'activités culturelles peuvent être menées en lien avec le service jeunesse. « Le Service culturel ne joue pas le jeu avec ce public là ». Le service jeunesse ne cesse d'alerter les élus sur le fait que les jeunes les plus éloignés de la culture ne sont pas orientés, qu'on ne les prend pas en compte.

²⁶ Danse, cinéma (écriture de scénario, vidéo etc.) théâtre, peinture, dessin, sculpture, photo, musique, écriture, chant, échec, astronomie, aéromodélisme ou l'électronique.

²⁷ C'est le cas notamment à Brest, comme le montre l'enquête sur les collégiens.

²⁸ Les diagnostics de Stains et de Clichy notent en effet que les jeunes passent énormément de temps à ces activités.

²⁹ Bernard Bier, *Le temps des loisirs : enjeu éducatif, enjeu démocratique*, CERAS, projet, n°320, 2011.

³⁰ *La politique de jeunesse dans villes de la Seine-Saint-Denis*, 2006, Injep et Vèrès consultant.

³¹ *La politique de jeunesse dans villes de la Seine-Saint-Denis*, 2006, Injep et Vèrès consultant.

Le service jeunesse a déjà tenté de disposer d'une salle pour l'atelier théâtre ou l'atelier slam, ceci n'est pas possible même pour une heure. A **Aulnay**, la ville met à disposition une salle pour le Hip Hop.

Depuis 2001, à la demande du service jeunesse, existe le dispositif « Cultures du cœur » qui, *via* un système de billetterie met à disposition des places gratuites pour du théâtre, du cinéma, des concerts et de nombreux équipements comme les musées sont facturés 1/3 du prix.

- **Quand la culture « noble » s'ouvre à tous les jeunes**

Aux côtés des activités (musiques, dessin, chant...) proposées à l'année par les conservatoires et des associations..., des initiatives intéressantes sont proposées par des antennes jeunesse. Mais on note une grande disparité au sein du département entre des villes comme Aubervilliers qui propose des festivals de courts métrages parrainés par le réalisateur mondialement connu Luc Besson, Montreuil où il existe beaucoup de choses dont le Café de la pêche, et des villes comme Noisy le Sec, l'Île Saint-Denis et Montfermeil qui proposent des activités culturelles uniquement pendant les vacances scolaires, grâce au dispositif VVV.

Il existe un fort pourcentage d'associations culturelles sur le département (37% d'associations touchent au domaine culturel³²). Les associations s'inscrivent notamment dans les nombreux festivals qui existent sur la ville. La DDCS finance beaucoup de projets culturels qui touchent aux théâtres, et notamment dans le cadre des CUCS ; sans que l'on sache avec certitude si le public visé et touché soit jeune.

Selon le pôle animation territoriale de la DDCS, des théâtres sur le département développent des actions particulièrement intéressantes et importantes en direction d'un public étranger à ce milieu, comme le Centre national de la danse à Pantin, le théâtre Gérard Philippe à Saint-Denis et la maison de la culture à Bobigny. Les jeunes peuvent par exemple assister à des répétitions.

Le Théâtre s'ouvre aux jeunes

Au total, 36 théâtres se répartissent sur le territoire séquano-dionysien, sans compter les salles polyvalentes. Parmi les associations ayant pour objet la culture, le théâtre occupent la deuxième place (28%) (voir en annexe 5 la répartition thématique des associations).

« Les villes de **Bobigny**, de **Saint-Denis** ont des théâtres qui ont de riches histoires qui puisent certaines de leurs sources dans l'éducation populaire³³ » A **Aubervilliers** et **Montreuil**, des petites Compagnies de Théâtre proposent une offre spécifique pour les jeunes. Des villes proposent des ateliers théâtres comme à Saint Ouen.

Les théâtres proposent un éventail d'actions dans l'espoir de faire sauter des verrous, permettant aux jeunes de démythifier ces lieux culturels. Le théâtre de **Noisy-Le Sec** propose une programmation jeunesse et est doté d'un responsable de secteur jeune public, mais ne travaille pas en lien avec le service jeunesse.

Enfin, le festival départemental Côté court de courts métrage crée une dynamique avec les jeunes: ateliers, expositions, réalisation de court métrages avec du matériel de haute qualité.

La musique et la danse

La musique et la danse sont particulièrement présentes en Seine-Saint-Denis puisque ces activités sont respectivement proposées par 28% et 15% des associations de ce secteur d'activité. (...) ³⁴ ». Par ailleurs, elles arrivent en tête des activités pratiquées par les jeunes (40 %). On constate une forte

³² Etude sur la vie associative en Seine-Saint-Denis, Mission Analyse Prospective Expertise, 2010.

³³ Etude sur la vie associative en Seine-Saint-Denis, Mission Analyse Prospective Expertise, 2010.

³⁴ Etude sur la vie associative en Seine-Saint-Denis, Mission Analyse Prospective Expertise, 2010.

demande des jeunes de pratiquer de la musique assistée par ordinateur. **Aubervilliers** et **Villetaneuse** en proposent par exemple.³⁵

Faire découvrir le conservatoire aux jeunes qui en sont le plus éloignés

Avec naturellement des moyens différents, le service jeunesse de **Noisy-le-Sec** et l'OMJA **d'Aubervilliers** travaillent à faire découvrir le conservatoire aux jeunes. A **Noisy le Sec**, le service jeunesse monte de nombreux partenariats pour proposer aux jeunes des activités « de qualité ». La ville organise, avec le conservatoire des mini-stages de chant, cours dispensés par un professeur rétribué par le SJ, toujours accompagné d'un animateur. Les villes **d'Aubervilliers** et de **Bobigny** mettent des salles d'enregistrement à disposition des jeunes.

Faire découvrir le centre international de danse

Au **Bourget**, la Cie du scorpion blanc travaille avec la compagnie internationale de danse, l'ensemble des accueils de loisirs et les collègues du Bourget, pour faire visiter le centre international, ouvrir la danse aux garçons. A **Noisy le Sec**, une association propose des cours de danse, dans un établissement scolaire et dans une salle mise à disposition par la municipalité.

- **Favoriser l'expression culturelle pour ouvrir les jeunes à la culture**

Les projets qui permettent aux jeunes de s'exprimer les attirent particulièrement.

De nombreux festivals ont lieu en Seine-Saint-Denis. Beaucoup s'appuient sur l'expression culturelle des jeunes : comme le festival pleine lumière **d'Aubervilliers** et festiv'été de **Sevran** qui connaît une baisse importante de la subvention du dispositif « Festiv été » dans le cadre du dispositif VVV alors que, selon le chef de service, sa fréquentation est en constante augmentation.

Plusieurs initiatives portent sur les actions autour du cinéma, de réalisation de court métrage, de films.

A **Aubervilliers**, avec l'association *Génération court*, les jeunes travaillent sur l'expression culturelle tout au long de l'année, avec une restitution à la fin. Les jeunes sont dans la création, ce qui leur permet de se dépasser. *Idans'cité* est une association très spécialisée qui travaille en partenariat avec l'OMJA. 17 ateliers et des séjours sont proposés. Les séjours sont mixtes, mais l'association propose des ateliers pour les filles avec des intervenantes femmes connues pour rassurer les parents et leur faire découvrir d'autres activités où la mixité sera plus importante. Il est particulièrement intéressant de noter ce double travail de mixité et de séparation de genre.

B. Les activités dites de « consommation » comme tremplin vers des activités culturelles

Un double constat s'impose en matière de loisirs des jeunes :

- Les jeunes sont friands des activités de consommation ;
- Les professionnels veulent réduire les activités de consommation pour proposer des loisirs éducatifs, revêtant un « sens éducatif ». Cinéma d'action, Aqualand, Disneyland, hip hop peuvent ainsi être décriés tout autant qu'un séjour au ski.

Deux choses sont pourtant à noter :

- Il n'est pas si aisé de distinguer ce qui relève de l'éducatif de ce qui relève de la consommation ou de l'occupationnel.
- Les activités de consommation se présentent souvent comme un tremplin.

³⁵ Des réseaux existent comme la MAD93 - Réseau de musiques actuelles - qui fédèrent toutes les structures de musique sur le département et des réseaux hors structures institutionnelles en raison de la présence du Centre international de la Danse.

Les activités scientifiques et/ou techniques trop peu développées

Les activités scientifiques et/ou techniques par exemple permettent souvent d'articuler les objectifs éducatifs et ludiques, mais on dénombre très peu d'associations proposant des activités scientifiques³⁶. Un championnat départemental de caisse à savon est ainsi particulièrement soutenu par le conseil général³⁷. Les jeunes apprennent de nombreuses choses en fabriquant eux-mêmes leur voiture, dans le but de faire ensuite des courses sur des pentes..

Un exemple de hip hop « éducatif » à Villetaneuse

Le service jeunesse de Villetaneuse, en lien avec le service culturel, a travaillé avec la compagnie Aktuel (cf. plaquette). Grâce à cette compagnie, la ville propose des cours de hip hop dans le but de faire connaître l'histoire méconnue de mouvement de danse. Ainsi, à l'occasion de l'anniversaire des 20 ans du Hip-hop ont été organisés de grands spectacles, tableaux, chorégraphie, graffs. Le hip hop peut donc revêtir une forte dimension éducative. De même l'atelier Slam, qui a le mérite d'attirer des jeunes, offre un véritable atelier d'écriture. « On jongle entre ce qu'ils veulent et ce que nous on voudrait qu'ils aient. » (Responsable du service jeunesse). Certains jouent le jeu. Pour des sorties dites de « consommation », le service avantage ainsi ceux qui ont participé à des projets. Il s'agit donc de sorties récompense...

Titeuf comme 'accroche' au cinéma Le Trianon, à Noisy le Sec

A **Noisy-le-Sec**, dans le cadre du festival « Les enfants font leur cinéma », le service jeunesse a mis en place un atelier bruitage avec un professionnel au cinéma Trianon. Les jeunes se sont « pris au jeu de faire un court métrage ». Cette activité a attiré de nombreux jeunes par la suite. Dans le même ordre d'idées, la projection du film *Titeuf* a été précédée d'un débat, de la visite du cinéma, des métiers, de la salle de projection. Chaque année le service décline plusieurs actions autour d'un même thème. Cette démarche oblige les équipes à être en perpétuelle veille. « Si dur soit-il à décliner on le fait. Une année, le thème était les 4 éléments : il a été difficile de trouver des actions autour de l'élément feu. On a alors emmené les jeunes en Auvergne visiter des volcans, et fait découvrir la montgolfière. »

II. Réduire les clivages sociaux et sexués en matière de loisirs sportifs chez les adolescents

Les activités sportives sont à la fois vecteur d'insertion et de réinsertion. Elles ont le mérite de combiner plusieurs des objectifs des loisirs :

- première accroche pour des jeunes en marge des institutions traditionnelles,
- facteur d'apprentissage des règles de vie en collectivité,
- estime de soi et respect d'autrui.

C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles elles sont particulièrement financées dans le cadre du CUCS. Sur le département 14,2 % des associations proposent une activité sportive³⁸ (voir en annexe 5, les associations sportives).

Or, on constate deux grandes tendances : plus l'enfant entre dans l'adolescence et moins il pratique de sport, et encore moins en club. A **Clichy**, 69% des adolescents pratiquent librement un sport. Seuls les adolescents qui pratiquent *régulièrement* un sport le font en club.

³⁶ Excepté des associations comme Les petits débrouillards à Montreuil.

³⁷ Bilan « Sport et loisir » du Conseil général de Seine-Saint-Denis, 2009.

³⁸ Etude sur la vie associative en Seine-Saint-Denis, Mission Analyse Prospective Expertise, 2010.

Les adolescents comme les enfants privilégient les sports d'équipe qui viennent en tête des sports pratiqués librement, suivi de très loin par le vélo et les sports aquatiques et les sports de raquette. Comme pour les enfants, certaines réponses semblent surprenantes (équitation et escrime pratiquées hors structure).

Quatre facteurs sociaux et économiques freinent la pratique d'un sport en club :

- Le sexe,
- l'environnement,
- le statut socioéconomique de la famille,
- les contraintes financières.

D'une manière générale, pour les adolescents comme pour les enfants, la régularité des pratiques sportives est plus importante chez les garçons que chez les filles. La proportion de garçons dans la pratique des activités sportives en club est nettement plus élevée que celle des filles (excepté pour l'équitation, l'escrime, l'athlétisme et la gymnastique). Les filles pratiquent plus volontiers les autres activités que les sports d'équipe et les sports de combat.

On note plusieurs freins à une activité sportive chez les filles :

- Les freins culturels d'ordre communautaire observés dans les quartiers sensibles.
- Les charges familiales dévolues qui entraînent une irrégularité dans le suivi des activités. L'enquête menée à Brest va dans le même sens³⁹.

A. Les terrains de proximité dit « plateaux » en Seine-Saint-Denis, le sport librement

Il existe des terrains de proximité appelés des « plateaux » ou City stades où les jeunes peuvent pratiquer des activités sportives librement, répondant ainsi à leurs aspirations. Des animateurs territoriaux y travaillent jusqu'à 22h sur la période estivale. Ces plateaux posent parfois problème puisqu'ils n'ont pas été suffisamment pensés en rapport :

- avec la réalité des activités : quand le revêtement est en synthétique par exemple, certains jeunes descendent plus loin pour avoir du bitume.
- avec l'environnement. Certains sont ainsi de véritables caisses de résonance, sans compter les lumières qui dérangent le voisinage.
- avec la réalité des jeunes, leur manière de se déplacer sur la ville.

A **Aulnay**, un terrain a été créé au quartier de la Rose des vents, au sud de l'autoroute. Or, il s'agit d'une travée qui sépare Aulnay Sud et Aulnay Nord, très excentrée par rapport aux quartiers où habitent les jeunes en demande de ce type de lieux. Les jeunes préfèrent aller au nord de la rose des vents, d'une part parce qu'ils souhaitent rester sur leurs quartiers, d'autre part parce que le terrain n'est pas facile d'accès.

Les professeurs de sport de la DDCS estiment que la ville de **Livry-Gargan** a créé un plateau qui s'avère être un véritable modèle pour le reste du département, proposant deux terrains de basket et un grand terrain de hand qui permet également de faire du football - qui n'a jamais été autant utilisé par les jeunes.

B. Des initiatives pour favoriser le sport encadré de tous les jeunes

Aux côtés de ces terrains de proximité, plusieurs initiatives visent à faire sauter des verrous sociaux et sexués en matière de sport.

³⁹ Enquête chez les collégiens brestoïsis.

- **Deux écueils à éviter : assigner les jeunes dans des sports « populaires » et faire fi de leur goût**

Il faut chercher également du côté des clubs eux-mêmes les raisons de la désaffection des jeunes. Les associations sportives respectant le modèle fédéral semblent en peine avec les adolescents. L'analyse des deux diagnostics (Clichy et Stains) converge : les clubs de sport doivent se remettre en question. Le directeur jeunesse et sport **d'Aubervilliers** travaille avec eux dans ce sens. Il vise à impulser l'idée selon laquelle les clubs doivent proposer d'autres choses que le sport pour créer du lien : des stages, des week-ends, des activités scolaires.

Le cas particulier du grappling est probant. Il s'agit d'une nouvelle activité sportive non reconnue par les fédérations. Or, c'est une activité qui plait énormément aux jeunes notamment des quartiers sensibles et qui les fédèrent autour d'une activité encadrée comme le démontre Villetaneuse. Les initiatives présentées ci-dessous⁴⁰ « permettent à la fois de proposer une activité à dominante ludique et d'attirer de nouveaux jeunes dans la vie des clubs. »

Tout comme pour la culture, l'enjeu est de reconnaître une valeur aux activités que les jeunes choisissent et aiment autant que de refuser le clivage social à l'égard du sport : au golf les enfants de parents favorisés, au foot, les autres, aux filles la danse.

A **Sevrans**, le service jeunesse propose des stages avec des intervenants extérieurs pour faire découvrir le golf et l'escrime pendant les vacances scolaires. Mais il n'est pas certain que l'escrime puisse se poursuivre en raison de son coût trop élevé.

L'association « Drop de béton » qui propose du rugby féminin est particulièrement appréciée par le service du pôle de l'animation territoriale de la DDCS et bénéficie donc d'un financement CUCS, pour quatre raisons majeures :

- 1 - Le déficit de la commune en matière d'offres sportives
- 2 - L'ouverture aux filles d'une pratique particulièrement masculine
- 3- L'apprentissage des règles dans un cadre sportif et ludique : fair-play, respects d'autrui
- 4 - Les échanges qu'elle offre avec les jeunes du Sud-Ouest, qui permettent un décloisonnement des jeunes.

- **Quand les clubs sportifs s'ouvrent à tous les jeunes**

L'athlétisme avec le club athlétique de Montreuil 93 (CAM 93)

Le CAM 93 intervient depuis de nombreuses années sur la ville de Montreuil auprès des écoles primaires, des centres de loisirs et des associations de quartiers avec pour objectif de leur faire découvrir le panel d'activités que l'on peut retrouver dans la pratique de l'athlétisme.

3 000 enfants et jeunes montreuillois touchés par ces initiatives chaque année.

Fin 2005, mise en place d'une section loisir pour une pratique de détente et de santé encadrée par des éducateurs diplômés.

La gymnastique avec le Dispositif Gymnastique 93

Le dispositif *Gymnastique 93* est né suite à la proposition faite au Département de la Seine-Saint-Denis de soutenir le projet de développement de la gymnastique artistique féminine et masculine, ainsi que du trampoline. Des actions ouvertes à l'ensemble des clubs de la Seine-Saint-Denis sont mises en place par trois associations locales de manière à promouvoir la gymnastique et le trampoline. Ainsi, à plusieurs moments de l'année, des pratiquants de niveaux modestes peuvent pratiquer leur sport avec l'élite départementale en bénéficiant des installations sportives et de l'encadrement spécialisé des clubs formateurs du territoire. Après une faible participation en 2005-

⁴⁰

Provenant du Bilan « Sport et loisir » du Conseil général de Seine-Saint-Denis, 2009.

2006, une communication importante a permis une augmentation significative du nombre de clubs et de participants.

Le tennis de table avec Saint-Denis Union sport 93

Le club détache deux fois par semaine un éducateur auprès de la municipalité pour les activités dans les quartiers et les activités péri-scolaires (collaboration avec les centres de loisirs pour organiser des actions). Trois fois dans l'année, des actions réunissant les quartiers, les centres de loisirs et les jeunes du club sont organisées. Le club travaille avec l'association Ping Attitude, afin d'initier à la pratique les jeunes issus de quartiers défavorisés. Deux créneaux horaires leur sont réservés pour environ une cinquantaine de jeunes assidus dont treize se sont inscrits au club.

La moto avec le Moto sport Courneuvien 93

L'association a relancé ses activités éducatives auprès des jeunes de centres de loisirs du département en les accueillant le mercredi pour des séances d'initiation à la pratique du vélo, de la mini-moto mais également en les sensibilisant à la sécurité routière et aux conduites à risques. Le club a également encadré un stage de plusieurs jours destiné aux jeunes pendant les vacances de Pâques à Villepinte et a participé à une opération organisée par la ville de la Courneuve en proposant à une centaine de jeunes l'activité mini-moto.

Près de 240 enfants ont pu être accueillis sur plusieurs séances. Le club a également participé à l'opération VVV sports mécaniques au circuit Carole où 554 enfants (dont 27 % de filles) ont été accueillis sur l'activité mini-moto.

Le karting avec l'association sportive de karting (ASK) de Rosny 93

853 jeunes accueillis.
Et 679 jeunes dans le cadre de l'opération VVV sports mécaniques au **circuit Carole**.

Leader national et toujours dans les meilleurs clubs européens, dans sa recherche de promotion du karting en tant que pratique de loisir et de compétition, en 2007, l'ASK a participé à l'organisation du salon Kart Découverte pour la deuxième année consécutive au circuit Carole et a proposé aux jeunes de s'initier gratuitement à la pratique.

Cette activité de karting fait l'objet d'attention particulière par le pôle de l'animation territoriale de la DDCS dans la mesure où elle est un moyen de faire de la prévention routière.

- **Trop peu d'encadrant sportifs, trop peu qualifiés**

Pour les encadrant sportifs, on constate le même problème que pour les animateurs. La sous qualification est flagrante. La formation pour encadrer est difficile et longue (un an et demi à deux ans) et chère. Les salaires sont peu attractifs et il est difficile d'obtenir ensuite un poste à temps plein sur le département. Des villes comme Paris, où l'on gagne presque le double, font une grande concurrence au département. Dans le département, on dénombre très peu d'éducateurs territoriaux, 1 sur Clichy, 5 à Noisy-le-Sec, 3 Rosny, 3 à Stains⁴¹.

En 2008, 1 651 éducateurs sportifs sont déclarés à la DDJS de Seine-Saint-Denis, c'est à dire qu'un éducateur sportif est déclaré pour 900 Séquano-dionysiens alors que la moyenne francilienne est d'un éducateur sportif pour 480 habitants. Le département est nettement le moins bien loti de la région en matière d'éducateurs sportifs.⁴²

⁴¹ Informations transmises par la rencontre avec les professeurs de sports du 5 mai 2011.

⁴² Etude sur la vie associative en Seine-Saint-Denis, Mission Analyse Prospective Expertise, 2010.

Volet 3 : Des démarches adaptées aux adolescents en général, des « quartiers » en particulier

Les adolescents désertent les lieux d'accueil traditionnels, pratiquent beaucoup plus d'activités librement qu'encadrées. Ils aiment passer du temps ensemble, entre amis, sans adultes, dans des espaces publics.

I. Souplesse et ouverture : deux maîtres mots pour toucher les jeunes

A partir de ces constats, on peut mettre en lumière quatre démarches particulièrement adaptées aux jeunes :

A. Accueillir les jeunes dans les locaux sans conditions d'activités pour s'adapter à leur mode de vie

Nous l'avons vu précédemment, il est particulièrement nécessaire de s'ajuster au mode de vie des adolescents. Il est donc préférable de proposer des lieux sans condition d'inscription, sans obligation d'activités. Il est primordial de « proposer des amplitudes d'ouverture adaptées aux adolescents. » A notre connaissance c'est ce que proposent **Aubervilliers, Noisy-le-Sec, Villetaneuse et Saint-Ouen**. Quand les antennes jeunesse disposent d'un baby foot, d'ordinateurs, c'est ce qui est précisément visé. C'est donc se donner l'occasion de proposer aux jeunes des activités auxquelles ils n'auraient pas pensé.

B. Ouvrir des espaces et les équipements municipaux aux jeunes sans condition d'activités

Les garçons sont en très forte demande pour avoir accès librement aux gymnases. Les jeunes séquanodionysiens ne diffèrent pas en ce sens des jeunes garçons brestois qui « souhaiteraient qu'il y ait plus de terrains de foot et de terrains de basket quand ils habitent dans les quartiers prioritaires de la ville. »

La plupart des villes du département l'autorisent seulement si les jeunes créent une association. Ce qui vient poser le problème de l'esprit associatif (libre et engagé).

Il s'agit de démarches plus ou moins soutenues par les villes, celles-ci craignant souvent des débordements. La ville d'**Aubervilliers** soutient une politique de l'ouverture des lieux, sans activités encadrées.

- **Intérêt d'ouvrir les équipements sportifs**

Selon les professeurs de sports de la DDCS, la plupart des villes ne disposent pas de suffisamment de créneaux horaires pour les clubs pour se permettre de les ouvrir aux jeunes pour des activités non encadrées, excepté pendant les vacances, dans le cadre des projets VVV. L'ouverture n'est autorisée qu'à des associations, qui ont déposé les statuts. A **Noisy le Sec, Rosny et Raincy** : il n'y a aucune ouverture de gymnase pour des activités non encadrées.

Pourtant cette ouverture permet :

- de faire du lien avec les jeunes
- que les jeunes se sentent reconnus dans leurs aspirations propres
- de prévenir la délinquance : quand ils sont dans ces lieux ils ne sont pas dans la rue.

La visite des villes aura toutefois montré des initiatives intéressantes en la matière.

A **Aubervilliers** : aux côtés des City stade dans lesquels les jeunes font du Futsal, la ville ne voit aucun inconvénient à ouvrir les stades le dimanche. Elle constate un grand respect des lieux par les jeunes, l'ouverture des stades est une évidence : ainsi le dimanche, les jeunes peuvent jouer au foot (entre 150 à 200 jeunes de 15-25 ans par mois). Dorénavant, l'idée est de travailler avec une mission locale, pour encadrer les plus jeunes. La mission locale est

prête à le faire. L'été comme les clubs ne fonctionnent pas ils ferment les gymnases⁴³ et ouvrent les stades aux jeunes aux mêmes créneaux.

- A **Villetaneuse**, l'instance participative des jeunes IPJV a fait remonter la forte colère des jeunes devant les lieux de sport sur la ville auxquels ils ne pouvaient accéder librement. Le service jeunesse a alors entrepris des négociations avec le responsable du service des sports. Une charte est signée avec un groupe de référents de jeunes qui doivent prévenir avant le vendredi pour accéder aux stades le dimanche matin. Ainsi 22 jeunes jouent le dimanche matin dans le stade du parc.
Ce protocole montre donc que l'on peut allier la demande d'activités non encadrées des jeunes avec la nécessité d'un cadre institutionnel très souple.
Pendant un temps, il existait un financement CUCS pour qu'un éducateur spécialisé soit avec les jeunes à cette occasion, mais la ville a perdu ce financement.

Une politique à soutenir

A Villetaneuse comme à Aubervilliers, aucune dégradation n'a jamais été relevée à l'occasion de l'ouverture de ces stades.

Il est dommage de constater un manque de moyens en la matière. Cette idée est particulièrement intéressante puisqu'une expérience menée à Aubagne avec l'appui de l'Injep est un véritable succès : les gymnases y sont ouverts pour proposer des activités non encadrées mais avec la présence non pas d'un animateur mais d'un éducateur.

A **Sevran**, depuis un an, les jeunes disposent de créneaux dans les gymnases : on mobilise les 16-17 ans, avec des tournois interquartier/intervilles.

- **Ouvrir des équipements culturels**

Il peut arriver de manière ponctuelle à **Villetaneuse** d'ouvrir des équipements culturels, par exemple une salle de danse à un jeune villetaneusien qui faisait ses entraînements de battle (hip hop).

En revanche, à **Aubervilliers**, la salle d'enregistrement John Lennon pouvait recevoir n'importe quel jeune pour enregistrer des disques et rencontrait un vif succès. Elle a malheureusement du être fermée à la suite d'un braquage.

A **Bobigny**, le cap 93 permet également aux jeunes d'enregistrer des disques, de répéter.

Il semble que l'ouverture d'équipements et de lieux culturels sans activités encadrées soit loin d'être une règle dans le département, il serait intéressant de développer une politique concertée en la matière, en lien avec les services culturels.

II. Aller vers les jeunes, là où ils sont

Le diagnostic de Stains préconisait déjà d'approfondir les pistes « allant dans le sens des actions ouvertes, dans la rue hors équipement⁴⁴ ». Tout comme le rapport sur l'offre de loisirs en Seine-Saint-Denis : « Il est donc utile de changer de regard sur les liens qu'entretiennent les adolescents avec l'espace public ou le territoire. Les « pieds d'immeuble » peuvent être des lieux de rencontre, d'échange, de socialisation et des espaces de moments festifs. La reconnaissance du mode de vie des jeunes dans la cité, leur attachement au territoire est essentielle. Un besoin de flexibilité de la part des structures peut paraître ici primordial. Elle doit tenir compte de leurs besoins, de leurs envies, sans les exclure de l'espace local dont ils sont des acteurs. En même temps, une telle démarche doit

⁴³ Les gymnases l'été sont de véritables fournaies selon le directeur jeunesse et sport.

⁴⁴ Diagnostic de Stains, p. 29.

pouvoir faire le lien avec l' « extérieur » en favorisant la mobilité des jeunes et éviter toute forme d'enfermement sur le « quartier »⁴⁵.

A. S'ancrer dans les quartiers et faire bouger les jeunes du quartier

Afin de mobiliser le public jeune autour des loisirs, il semble important d'aller vers eux, dans leurs lieux de vie. Il peut cependant y avoir des contraintes liées à la double volonté des villes de respecter l'attachement des jeunes à leur quartier mais également de développer leur mobilité et les faire sortir du quartier.

A **Aubervilliers**, le directeur du pôle jeunesse et sport estime que travailler dans les quartiers est essentiel, ce qui nécessite de construire une équipe complémentaire : animateur de quartier et éducateur. » Mais il note dans le même temps la nécessité de disposer de lieux centraux pour éviter l'immobilisme des jeunes.

A **Villetaneuse**, face à la faible fréquentation de l'accueil de loisirs, le service jeunesse met en place des antennes jeunesse dans les quartiers en pied d'immeuble avec deux grands axes :

- *des animations en pied d'immeuble*

Un soir par semaine dans l'année, le service mène des actions de proximité dans les quartiers. Le service jeunesse s'appuie sur des groupes de référents, des jeunes qui travaillent sur l'année à faire émerger et remonter des envies, des projets. Cette démarche originale nécessite un travail de longue haleine. Le service déplore de ne pas pouvoir mettre plus de deux animateurs sur ces animations.

On notera les difficultés propres à ce travail dans les quartiers : un animateur qui vient du quartier Nord ne peut pas aller seul faire une activité dans le quartier sud au risque de se faire agresser : la responsable du service est obligée de l'accompagner.

- *Des mini-fêtes de la ville par quartier*

Plusieurs activités peuvent être proposées sur le quartier : poney, mise à disposition d'un baby foot. Là encore, le service jeunesse pilote, mais d'autres services se mobilisent. Le service des sports par exemple qui organise des sports ludiques, volley avec ballon immense. Par ailleurs, les loisirs menés dans l'antenne jeunesse sont l'occasion de créer du lien dans les quartiers. Par exemple, en 2011, avec le collectif 'Travailler ensemble et des enfants handicapés', les jeunes ont réalisé de nombreuses photos autour de la discrimination. A l'issue de cet atelier, un temps fort a été organisé un samedi au centre socio-culturel. Théâtre forum, petite pièce avec les enfants de l'école élémentaire, table ronde avec le MRAP exposition des photos étaient au rendez-vous.

A **Sevran**, selon le service de la politique de la ville, il est difficile d'aller dans certains quartiers où des balles sont tirées sur les habitants... Le chef de service explique tout de même qu'en partenariat avec une maison de quartier, des animations sont proposées : des ludothèques, du golf sur des terrains tout près des immeubles. Ces animations sont précisément primordiales pour créer du lien avec les jeunes à Sevran. Le chef de service déplore le peu de moyens déployés par la ville dans ce sens.

B. Proposer des animations dans les bibliothèques

L'association des bibliothèques de Seine-Saint-Denis propose des animations dans les bibliothèques ; A **Clichy**, partant du constat que 29,34% des jeunes fréquentent les bibliothèques, le diagnostic préconisait de développer des « activités dans les bibliothèques et les points cybers en partant des supports informatiques et de nouvelles technologies de l'information ».

Le diagnostic de **Stains** préconise d'approfondir le partenariat avec les bibliothèques, d'organiser des formations en matière de livres et de lecture auprès des animateurs

⁴⁵

A **Aubervilliers**, la passation du questionnaire auprès des jeunes a mis en lumière que la bibliothèque était le troisième lieu le plus fréquenté surtout par les filles. L'OMJA a donc le projet de proposer quelque chose dans ces lieux.

C. Proposer des animations dans les lieux publics

Les animations dans les espaces publics sont particulièrement bien adaptées à la réalité des pratiques juvéniles et du désir des villes d'avoir un lien avec eux. Sur le département, on note plusieurs parcs et plages dans lesquels les jeunes se rencontrent : Neuilly sur marne, à Aulnay (très récent), La Courneuve, Noisy le Grand, le jardin de la légion d'honneur (ouvert au public et moins connu). Tout comme les antennes jeunesse, certains jeunes rencontrent des problèmes pour y accéder, en raison d'un déficit en matière de transport en commun.

A **Marseille**, la plage constitue un grand élément de régulation. A **Rennes**, une forte réflexion est menée sur la manière dont on peut mieux utiliser le parc.

L'ensemble de ces projets sur l'été fidélisent une certaine « clientèle » pour toute l'année.

- **L'exemple de la forêt de Bondy**

En 2010, de nombreuses activités étaient proposées pour les enfants et les adolescents. Du 5 juillet au 25 août, 18 000 jeunes différents de 5 à 25 ans, venant de 67 villes différentes dont 40 de Seine-Saint-Denis ont bénéficié quotidiennement des 35 activités proposées (sportives, ludiques comme un parcours aventure, du golf, de la voltige équestre, mais aussi culturelles comme les échecs, l'éveil musical). En 2010, ce dispositif compte une augmentation de 20% du nombre de jeunes.

61 % des activités jeunes ont été réalisés par les villes. En 2010, Clichy-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil et Tremblay-en-France se sont partagés 45% des créneaux initiaux, 45% ont été réservés aux villes partenaires (Bondy, Drancy, Gagny, Noisy-le-Sec, Sevran et Villepinte et 10 % laissées aux réservations extérieurs⁴⁶).

Selon le pôle de l'animation territoriale de la DDCS, cette opération est intéressante parce que les activités proposées permettent de créer du lien social et sont axées sur l'apprentissage de la responsabilité individuelle et collective.

- **L'exemple du parc de la Courneuve**

Plusieurs animations sont proposées l'été au parc de la Courneuve. Malgré une baisse de la fréquentation du parc de la Courneuve, la DDCS a renoncé à baisser la subvention pour deux raisons :

- Selon la CEPJ, il s'agit d'une opération qui structure les associations sportives et socio culturelles.
- Des animateurs pouvaient se perfectionner dans certains domaines (activité poney)

- **L'exemple du soutien aux dispositifs d'animations d'été par le conseil général**

Le département soutient des animations d'été pour les 12-18 ans (activités éducatives de sport, de culture et de loisirs) à destination des jeunes qui ne fréquentent pas les structures d'animation ordinaires. Le Conseil général distingue deux types de dispositifs : les Opérations Ville, Vie, Vacances et les plages. Tandis que les projets VVV ont un fort soutien pour leur dimension éducative et leur capacité d'accueil très forte sur une durée prolongée, le département souhaite arrêter le financement des plages notamment parce qu' « *en termes de contenu, ces dispositifs proposent surtout des activités de consommation.*⁴⁷ »

⁴⁶ Extraits du rapport d'activités 2010

⁴⁷ Fiches du Conseil général de Seine-Saint-Denis « Soutien aux dispositifs d'animations d'été », Rapport annuel de performance de 2009.

Ne peut-on pas s'inquiéter de soumettre tout type d'offres à l'impératif éducatif ?

L'été 2010, une grande désaffection a été notée en raison du ramadan qui tombait au mois d'août.

Développer ce type de démarche exige :

- des choix politiques, une vraie politique de jeunesse de la ville pensée dans sa globalité,
- un budget conséquent,
- une qualification des personnels formés en prenant en compte les spécificités générationnelles, territoriales.

Il ressort un manque de qualification des animateurs travaillant dans les structures de loisirs qui n'ont pas les compétences pour travailler avec les jeunes les plus en difficulté. Ils n'ont pas une formation d'éducateur. Dans certaines villes comme **Aulnay**, des collaborations avec des éducateurs d'autres services sont en réflexion. Cette question de la qualification des animateurs se pose dans la majorité des villes et est abordée plus spécifiquement dans le volet suivant.

Volet 4 : L'urgence d'améliorer la qualification et la formation des professionnels

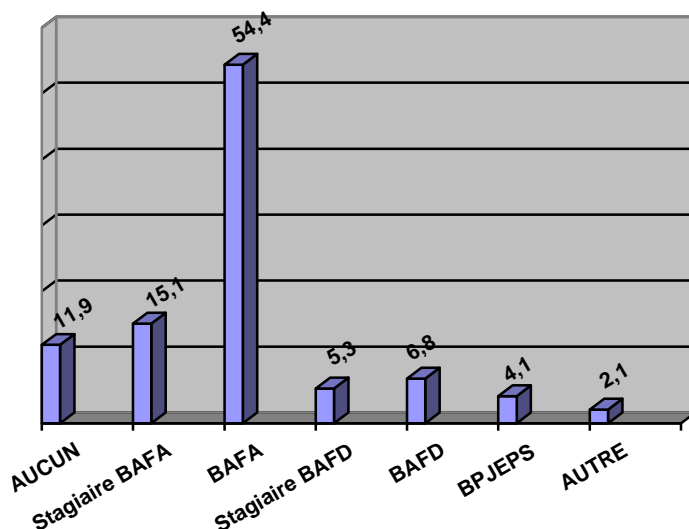
L'ensemble de l'offre de loisirs, des plus traditionnelles aux plus innovantes requiert de nombreuses compétences de la part des animateurs, à la fois pour diversifier les activités, s'adapter aux adolescents en général dont les exigences diffèrent nettement de celles des enfants, et au territoire des zones dites sensibles. Or, de l'avis de tous, les qualifications des animateurs sont faibles voire très faibles et un important turn over existe. Autant de frein au développement de projets innovants et à la pérennisation des actions. On notera aussi que les animateurs doivent avoir leurs réseaux à l'instar du réseau départemental autour du jeu pour l'enfance.

I. La qualification des animateurs peu adaptée

A. Une majorité d'animateurs dotés du BAFA dans le département...

Selon les données, le BAFA (titulaire ou stagiaires) représente entre 70% et 85% des animateurs.

Diplôme des agents d'animation tout type de contrat



Données extraites de la *Synthèse du questionnaire 2010 portant sur l'encadrement dans les centres de loisirs en Seine-Saint-Denis en 2009*, Conseil général du 93

A **Aubervilliers**, les permanents sont tous détenteurs du BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport), alors que ces derniers représentent 4,1% des animateurs sur le département. Les directeurs des antennes sont détenteurs du DEJPJEPS.

B. Le BAFA ne répond pas aux compétences requises

Or, un consensus se dégage : le BAFA n'est pas adapté, n'assurant que peu de formations théoriques sur le développement de l'enfant, ses rythmes...

Travailler avec un public adolescent et dans les quartiers en particulier exige de nombreuses compétences que l'on peut résumer ainsi :

- S'adapter à la réalité de la jeunesse et à leur besoin d'autonomie, ce qui suppose de connaître particulièrement ce public,
- Être des accompagnateurs de projet : mettre en place avec eux des projets qui leur sont dédiés, selon une méthodologie d'échanges, de soutien et de collaboration,
- Être à la fois éducateurs et animateurs,
- Instaurer une relation de confiance entre les jeunes et les animateurs.

C. La qualification de certains animateurs, hors des métiers de l'animation

A **Villetaneuse**, la qualification n'est pas perçue uniquement à l'aune de la formation d'animateur : Certains étudiants par exemple préparant un master 2 pro sont animateurs l'été : ils apportent énormément. Par ailleurs, la formation initiale de la chef de service jeunesse apporte à coup sûr beaucoup : ancienne éducatrice spécialisée, elle va sur le terrain régulièrement. Une simple visite des deux sites sur la ville dédiés aux jeunes en témoigne jusque sur le chemin en voiture.

Pour le recrutement, elle ne se centre pas exclusivement sur le BAFA, elle est attachée à recruter « des profils très intéressants, aux savoirs faire et compétences à valoriser ».

D. Les équipes d'animation : entre turn over et immobilisme

Le statut de l'animateur est très précaire, 45 % des animateurs sont vacataires, 37 % titulaires et 18 % permanents⁴⁸. Si on croise ce statut à celui de l'ancienneté des agents contractuels⁴⁹, on constate un grand turn over qui pose la question de la structuration des projets et de leur pérennisation⁵⁰.

Il faut donc « favoriser la fidélisation des équipes d'animation, élément nécessaire à la cohésion pédagogique et à la motivation des animateurs »⁵¹.

A **Aubervilliers**, à côté d'une équipe très motivée « qui ne compte pas ses heures » et très qualifiée, l'OMJA note également un turn over, qu'il explique par :

- La difficulté propre de l'animation, notamment dans les quartiers.
- La difficulté pour l'OMJA de rémunérer en conséquence.
- Les critères d'exigences pour les professionnels y sont clairs : être motivés et impliqués.

⁴⁸ Voir la *Synthèse du questionnaire 2010 portant sur l'encadrement dans les centres de loisirs en Seine-Saint-Denis en 2009* du Conseil général du 93

⁴⁹ 0 à 1 ans : 27,5 %
1 à 2 : 34,6 %
2 à 5 ans : 27,5 %
5 ans et plus 10,54 %

⁵⁰ *Synthèse du questionnaire 2010 portant sur l'encadrement dans les centres de loisirs en Seine-Saint-Denis en 2009*, Conseil général du 93.

⁵¹ Note sur les loisirs en Seine-Saint-Denis.

On notera la réaction de **Villetaneuse** face à la question du turn over, qui est vu comme moteur, apport de nouveau souffle, évitant que les projets ne s'essouffent. « Les vacataires peuvent amener du renouveau ». L'importance reste la continuité dans les services jeunesse, cultures...

A **Sevran**, 6 animateurs sont permanents. Pendant des années, les animateurs n'avaient que le BAFA. A son arrivée, le chef de service a fait partir tous les animateurs en formation préparant au BAFAD. Le plus diplômé des animateurs est détenteur du BAPAAT (Brevet d'aptitude professionnel d'assistant animateur)

« Le problème est majeur : les animateurs ont peu de culture du projet, pas le réflexe de faire des constats pour proposer une diversité de projets ». Le recrutement d'animateurs détenteurs du BPJEPS option multi média permettrait d'éviter le recours à des intervenants extérieurs, ce qui seraient moins coûteux au final. Le problème reste l'attractivité du salaire et la réputation de la ville, en lien avec la guerre des gangs qui est régulièrement mise en avant dans les médias.

Le diagnostic de Clichy préconise de diversifier le vivier de recrutement, (pas uniquement éducation populaire).

De manière générale, sur le département, l'évolution de carrière est également problématique : « on constate qu'il y a très peu de titularisations dans les villes ces dernières années, puisque la plupart d'entre elles ont eu lieu il y a plus de 6 ans, probablement dans les premières années de la création de la filière animation dans la fonction publique territoriale. Cela traduit un certain immobilisme du milieu de l'animation au sens où très peu de places se libèrent pour les jeunes animateurs qui arrivent sur le « marché ». Il y a peu de perspectives d'évolution pour ceux qui souhaiteraient en faire leur métier.⁵² »

Dans la charte de l'accueil enfance-jeunesse, il était exigé des structures signataires de :

- donner dès que possible des responsabilités aux acteurs de l'animation : tuteur d'un stagiaire, adjoint pédagogique, responsable de mini camps
- faciliter l'arrivée des stagiaires en dégageant une personne sur un temps donné pour formaliser l'accueil (animateur et directeur).

II. La qualification de l'encadrement

Malgré l'effort plus grand en matière de qualification des directions que des animateurs⁵³, les trois quart des accueils de loisirs du département sont dirigés par des titulaires de diplômes non professionnels, BAFA ou BAFD⁵⁴.

La note sur les loisirs en Seine-Saint-Denis relevait la nécessité « de composer l'équipe de personnel confirmé : cinq ans d'expérience pour un directeur, trois ans d'expérience pour un animateur. Et une expérience confirmée dans l'accompagnement de projet pour le public visé⁵⁵ ». La note ajoute qu'il faut veiller à ce que cet encadrement soit mixte, afin de favoriser la participation des jeunes filles aux activités » mais nous n'avons pas eu de remontées sur la question.

III. La formation continue des professionnels

⁵² Synthèse du questionnaire 2010 portant sur l'encadrement dans les centres de loisirs en Seine-Saint-Denis en 2009, Conseil général du 93.

⁵³ Rapport sur les accueils de loisirs sans hébergement en Seine-Saint-Denis

⁵⁴ Note sur les loisirs des enfants et des jeunes dans le département de la Seine-Saint-Denis.

⁵⁵ Note sur les loisirs en Seine-Saint-Denis.

« Favoriser la formation professionnelle des directeurs et animateurs de façon à ce que la proportion des titulaires de diplômes professionnels soit la plus élevée possible » faisait déjà parti des préconisations émises par la note sur les loisirs en Seine-Saint-Denis.

La formation revêt en effet un véritable enjeu et challenge pour la Seine-Saint-Denis. Rappelons que la DDCS et la CAF du 93⁵⁶ mènent actuellement un projet avec 4 communes volontaires pour mener des expérimentations. L'accent est mis sur la formation à l'accompagnement de projets des 11-17 ans.

A. Des formations financées par la DDCS (pôle jeunesse) et (pôle animation territoriale) : le travail sur les compétences transversales

- **L'importance du plan de formation départemental**

En ce qui concerne les politiques de formations mises en place en interne dans les services, de grandes disparités existent entre les villes. En effet, certaines d'entre elles mettent en œuvre une réelle politique de formation qui vise à former régulièrement le maximum d'agents avec une vision sur le moyen voire le long terme. A l'opposé certaines villes offrent très peu de possibilités de formations voire aucune, probablement faute de moyens financiers.

Sans être une obligation départementale, la DDCS propose un plan de formation de qualité, ouvert aux directeurs et aux animateurs, qui dispense 12 stages pour 250 stagiaires en 2010 avec une baisse d'enveloppe de 20% pour 2011...

Les formations thématiques sont dispensées soit en interne soit par les fédérations d'éducation populaire : la FOL, les Francas. Ce programme départemental n'est pas une obligation des départements, mais on constate que d'autres en organisent également. Cependant malgré la qualité et la gratuité de ces formations, la DDCS note une désaffection de ces formations.

Ces stages sont d'une durée de 4 jours, au bout desquels l'animateur a les moyens d'utiliser des compétences transversales : gestion de conflit, gestion de projet etc. Ce programme a évolué puisqu'au départ, il n'était centré que sur l'animation.

A **Aubervilliers**, les professionnels suivent régulièrement des formations continues, notamment dispensées par la DDCS et des partenaires.

Il faut renforcer la communication auprès des organisateurs et à toutes les structures de loisirs déclarés.

A **Sevran**, le chef de service jeunesse propose des formations en interne en méthodologie de projet : comment travailler ce projet avec les jeunes, « ne pas partir du sommet [les animateurs] vers le bas [les jeunes] ». Articuler envies des jeunes et impulsion d'activités. Mais il ne connaissait pas le plan départemental.

Beaucoup de permanents y assistent. Or, beaucoup d'animateurs ne sont pas permanents mais vacataires. Les vacataires ont donc moins accès à la formation. Mais quelque soit le statut, les professionnels attendent parfois 3 ou 4 ans pour voir leur demande aboutir, au point que certains appellent la DDCS pour vérifier que ce soit bien gratuit.

Le CNFPT à Pantin propose également des formations continues.

⁵⁶ Cette expérimentation bénéficie également du partenariat de l'Inspection Académique, la PJJ, des Francas, de la FOL, du Conseil Général et les centres sociaux.

- **La formation financée par les CUCS**

Dans le cadre des CUCS, des formations spécifiques peuvent être financées en lien avec des actions précises, notamment sur la gestion des conflits et les différences culturelles. **Montreuil** par exemple en bénéficie.

- **Valoriser les apports de la formation continue**

On peut déplorer que l'impact de la formation continue soit si difficilement évaluable. Mais dans la charte de l'accueil enfance-jeunesse du Calvados, plus qu'une évaluation, il a été choisi de consolider les effets de la formation et de la valoriser concrètement : une fois formé, les animateurs deviennent des référents sur une thématique pour leurs collègues voire d'autres structures⁵⁷.

B. Les freins à la formation continue

On peut pointer deux difficultés majeures empêchant les directeurs de faire partir leurs animateurs en formation :

1 – inhérentes aux difficultés financières des services : une personne en formation c'est une personne en moins dans les équipes. Malgré la gratuité des stages proposés par la DDCS, les animateurs n'obtiennent pas toujours l'autorisation de leur employeur pour y participer. Le problème du remplacement du stagiaire dans la structure se pose.

2 – inhérente au rapport à l'école des animateurs qui assimilent cela à un retour sur les bancs de l'école. Selon Francis Lebon, en France, seuls 25% des animateurs sont de niveaux bac et plus⁵⁸. »

IV - Accompagner l'élaboration et l'écriture du projet

Les CEPJ notent un réel besoin d'accompagner les directeurs de structures dans l'élaboration de leur projet. En effet, il y a souvent un décalage entre les projets et la réalité, réservant de bonnes comme de mauvaises surprises.

On note souvent une confusion entre objectif et action. Il existe souvent un décalage entre les projets écrits et les idées.

Les expérimentations en cours se penchent sur cette question : elles proposent un accompagnement de projet pour aider à l'écriture.

En effet, il n'existe pas a priori de mesures de soutien et accompagnements des personnels de la jeunesse dans l'élaboration des projets, bien que des personnes ressources dans les villes puissent jouer ce rôle :

- Les chefs de projet CUCS, dans les services municipaux pourraient accompagner les structures, or selon les CEPJ, cela n'est pas systématiquement le cas.
- Les coordinateurs par secteur accompagnent les structures dans leur projet, aussi bien pour le secteur enfance que pour celui de la jeunesse.

Ce problème d'écriture se fait particulièrement ressentir, au moment de l'appel à projets VVV. Les CEPJ connaissent des associations qui présentent des projets peu attractifs alors que leur idée est très bonne. Dans le même ordre d'idée, dans le cadre des appels à projet européens, la première interrogation de certaines associations porte sur la possible aide à l'écriture du projet.

V Favoriser la mutualisation, considérer les animateurs comme des acteurs essentiels de l'éducation des jeunes

Dans de nombreux domaines de l'éducation, mutualisation, analyses de pratiques, échanges sont considérés comme essentiels au bon fonctionnement d'une structure, garant d'une éthique

⁵⁷ Référence cahier de l'action

⁵⁸ Lebon (F.), *Les animateurs socioculturels*, 2009, col. Repères, La Découverte.

professionnelle, du respect des bénéficiaires. Or, les animateurs et les directeurs semblent bénéficier de très peu d'échanges entre professionnels. L'expérience menée dans le Calvados pointait l'importance de « favoriser la participation des animateurs et des directeurs à des réunions de réseaux (ateliers d'aide à l'écriture de bilans de stage BAFD » mais aussi « de créer des temps pour permettre aux animateurs de se retrouver entre eux »⁵⁹.

Dans les groupes de travail menés dans le cadre de l'expérimentation en collaboration avec la CAF du 93, la représentante du Conseil général disait attendre de cette expérimentation une meilleure connaissance des réseaux d'acteurs jeunesse. La DDJS proposait de développer un outil de partage des ressources et des pratiques professionnelles. Les CEJ, quant à eux, notent un fort besoin de développer un réseau d'animateurs. L'expérimentation CAF-DDCS ne pourrait-elle en faire l'objet ?

CONCLUSION

Les lieux d'accueil sont en crise en raison des pratiques juvéniles, des institutions culturelles et sportives qui ne proposent pas suffisamment d'activités attractives, qui ne se renouvellent pas suffisamment. En Seine-Saint-Denis de nombreuses initiatives existent qu'il conviendrait de soutenir, par exemple en mettant en place des expérimentations pilotes.

Les institutions et les associations doivent s'ouvrir aux jeunes, ne pas en avoir peur, ce qui implique de penser la jeunesse comme une ressource et non comme un danger⁶⁰. Nous attirons l'attention sur la nécessité absolue de s'adapter aux modes de vie des adolescents en général et des quartiers en particulier, sachant que le département de Seine-Saint-Denis est particulièrement représenté en zones sensibles. Ouvrir les institutions et la culture et Aller vers les jeunes, là où ils sont.

Les loisirs ne sont pas 'à côté', mineurs par rapport à d'autres dispositifs. Ce n'est qu'en considérant les loisirs comme facteurs essentiels d'éducation, de socialisation et de prévention de la délinquance que l'on pourra mettre les moyens dans la qualification et la formation des équipes d'animations.

⁵⁹ Cahier de l'action, Calvados

⁶⁰ Bernard Bier, *Politiques de jeunesse et politiques éducatives. Citoyenneté/éducation/altérité*, L'Harmattan-Injep, 2011.

Bibliographie

CREDOC, *Consommation et modes de vie*, n°140, 31 janvier 2000.

Bier Bernard, *Le temps des loisirs : enjeu éducatif, enjeu démocratique*, CERAS, projet, n°320, 2011.

Bernard Bier, *Politiques de jeunesse et politiques éducatives. Citoyenneté/éducation/altérité*, L'Harmattan-Injep, 2011.

Pouliquen Christelle, *Enquête sur le temps libre des collégiens brestois*, 2008

Blanc Natacha, Pour un accueil enfance-jeunesse de qualité. L'expérience du Calvados, *Cahier de l'action*, n°30, 2010.

Rubi Stéphanie, « Structures d'animation en zones urbaines sensibles : l'exemple de la Communauté urbaine de Bordeaux », *Cahiers de l'action* n°21, 2009.

Disparition des enquêtes nationales sur le départ en vacances des enfants et des jeunes, <http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article5384>

PLAN

INTRODUCTION

I. Genèse de l'état des lieux

- II. Quelques éléments de problématique générale autour de l'offre de loisirs
 - A. Les loisirs des jeunes comme enjeu de socialisation et comme enjeu éducatif
 - B. Quelques données sur la jeunesse sequano-dyonisienne
 - C. La réalisation de cette étude

Volet 1 : Les activités et l'offre de loisirs en Seine-Saint-Denis

- I. Les accueils de jeunes mineurs en Seine-Saint-Denis : capacité d'accueil des villes et fréquentation
 - A. Une photographie générale
 - B. Les données statistiques portant sur les accueils de mineurs (ACM) de la DDCS à la loupe
 - C. En majorité, les villes accueillent bien plus les enfants que les adolescents
- II. Quels types d'accueils de jeunes mineurs les villes proposent-elles ?
 - A. Les locaux pour adolescent : en piteux états
 - B. Les locaux et les projets, indissociables de la politique de la jeunesse de la ville
- III. **Le public : âge, genre et milieu social**
 - A. La distinction entre les 11-15 ans et les 15-17 ans
 - B. Une désaffection de certains jeunes : quand un public chasse l'autre
 - C. Travailler sur la confiance avec les jeunes, mais aussi avec les parents
 - D. L'offre de séjours pendant les vacances scolaires : un enjeu majeur en Seine-Saint-Denis.
- IV. **Développer l'initiative et la participation des jeunes**
 - A. L'exemple des séjours solidaires
 - B. Des outils pour que les jeunes deviennent acteurs de leurs loisirs

Volet 2 : Les loisirs comme moyen de réduire les inégalités en matière d'accès au sport et à la culture

- I. **Les loisirs comme moyen de réduire les inégalités d'accès à la culture**
 - A. Des initiatives pour ouvrir la culture aux jeunes
 - B. Les activités dites de « consommation » comme tremplin vers des activités culturelles
- II. **Réduire les clivages sociaux et sexués en matière de loisirs sportifs chez les adolescents**
 - A. Les terrains de proximité dit « plateaux » en Seine-Saint-Denis, le sport librement
 - B. Des initiatives pour favoriser le sport encadré de tous les jeunes

Volet 3 : Des démarches adaptées aux adolescents en général, des « quartiers » en particulier

- I. **Souplesse et ouverture : deux maîtres mots pour toucher les jeunes**
 - A. Accueillir les jeunes dans les locaux sans conditions d'activités pour s'adapter à leur mode de vie

B. Ouvrir des espaces et les équipements municipaux aux jeunes sans condition d'activités

II. Aller vers les jeunes, là où ils sont

A. S'ancrer dans les quartiers et faire bouger les jeunes du quartier

B. Proposer des animations dans les bibliothèques

C. Proposer des animations dans les lieux publics

Volet 4 : L'urgence d'améliorer la qualification et la formation des professionnels

I. La qualification des animateurs peu adaptée

A. Une majorité d'animateurs dotés du BAFA dans le département...

B. Le BAFA ne répond pas aux compétences requises

C. La qualification de certains animateurs, hors des métiers de l'animation

D. Les équipes d'animation : entre turn over et immobilisme

II. La qualification de l'encadrement

III. La formation continue des professionnels

A. Des formations financées par la DDCS (pôle jeunesse) et (pôle animation territoriale) : le travail sur les compétences transversales

B. Les freins à la formation continue

IV - Accompagner l'élaboration et l'écriture du projet

V. Favoriser la mutualisation, considérer les animateurs comme des acteurs essentiels de l'éducation des jeunes

CONCLUSION

Bibliographie

Annexes méthodologiques

Annexes 1. Liste des documents consultés**Données statistiques**

- *Accueil de mineurs comparatif (mercredi, juillet, août : moins de 6 et 11 ans), données DDCS*

- *Les Accueil de loisirs dans le 93 (De moins de 6 à 11 ans, plus de 12 ans), données DDCS*

- **Données CAF**

 Analyse des questionnaires ASLH

- Tableau de décisions des projets CUCS et celui des VVV

Autour des projets VVV

 Tableau des décisions

 Exemple de demandes de subventions

 Données autour de la formation

 Programme départemental de formation continue

- **Outils de travail interne**

 Grille/questionnaire CEPJ/DDCS (2010)

- **Rapports/synthèses/Notes**

- Étude sur la vie associative en Seine-Saint-Denis, Mission Analyse Prospective Expertise, Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France 2010.

- Synthèse des évaluations de la thématique éducation, mars 2011, pôle de l'animation territoriale, DDCS

- Les accueils de loisirs sans hébergement en Seine-Saint-Denis 2009-2010

- Rapport *L'offre de loisirs éducatifs pour les 11- 15 ans dans 5 villes du 93*

 Aulnay

 Aubervilliers

 Le Blanc-Mesnil

 Montfermeil

 Clichy sous Bois

- *Note sur les loisirs des enfants et des jeunes dans le 93*

- *La politique de jeunesse dans 10 villes du 93 (Réseau des directeurs Jeunesse)*

 Aulnay

 Aubervilliers

 Le Blanc-Mesnil

 Montfermeil

 Clichy sous Bois

 Bobigny

Saint-Ouen
Villetaneuse

- Diagnostics
Stains
Clichy
- **Rapport d'activité** de la Forêt de Bondy, 2010.
- **Plan de formation départementale**
- **Documents relatifs à l'expérimentation menée avec la CAF**
CR des groupes de travail
Cahier des charges
« Accueil des mineurs »
- **Les villes**
Fiches communes
- **Divers documents transmis pour**
Aubervilliers
Villetaneuse
Sevran
Noisy-le-Sec

Annexe 2. Liste des entretiens

Au sein de la DCCS

- Entretiens collectifs avec les CEPJ, les professeurs de sports
- Entretien individuel avec le chargé de mission du pôle de l'animation territoriale

Les quatre villes

- Noisy-le-Sec : rencontre/entretien avec le responsable du service jeunesse
- Aubervilliers : rencontre/entretien individuels (avec la CEPJ) avec le responsable du pôle jeunesse et sport et le directeur de l'OMJA, visite de l'antenne Jacques Brel, accompagné de la CEPJ
- Sevran : Rencontre/entretien (avec la CEPJ) du service politique de la ville, repérage rapide des antennes, entretien téléphonique avec le responsable du service jeunesse
- Villetaneuse : rencontre/entretien (avec la CEPJ) avec la responsable du service jeunesse, l'élue à la jeunesse, visite de l'antenne jeunesse, accompagnée par la CEPJ

Annexe 3. : Grille d'entretien pour la rencontre avec les villes

Question générale

- Combien de 11-17 ans sur la ville ? Caractéristiques sociales, Parcours scolaire ?

La nature de l'offre de loisirs sur la ville

- **Objectifs**
- Quel(s) objectif(s) visez-vous dans les loisirs proposés ?

- **Nb de structures** accueillant des jeunes entre 11 et 17 ans (tous types de structures : déclarées ou non, municipales ou associatives...)?

- Quand ? Période scolaire, le mercredi, le samedi, le soir ?
- Combien d'associations proposent une offre de loisirs aux adolescents de la ville ?

- **Types de structures qui accueillent les jeunes ?**

- Antennes jeunesse dans les quartiers ?
- Structure plus centrale type maison de la jeunesse ?
- Structures intergénérationnelles... ?

- **Fréquentation**

- Savez-vous quel public vous touchez et quel public vous ne touchez pas ? (Comment le savent-ils ?) genre, catégories d'âges, niveaux socioculturels, quartiers ?

- **Leurs modes de fonctionnement**

Modalités d'inscription,
Adaptation aux différents âges ? Politique ciblée et différenciée pour les 11 – 14 et pour les 14-17 ?

Mixité fille/garçon, comment fonctionne-t-elle ?

- Horaires, locaux ?
- Tarifs ?
- Fonctionnement « ouvert » ?

- Quels atouts et faiblesses dans l'offre sur la ville ? Ce qui fonctionne, ce qui ne marche pas ? Et d'ailleurs qu'est-ce qu'une action qui marche selon vous pour les jeunes ?

L'offre de séjours

- Combien de jeunes partent en séjours ? Combien de jeunes partent en vacances (séjour déclaré ou non) grâce à des aides ? Quelles aides ? Organismes de séjours sur la ville ?

Modes de soutien et aide au financement des séjours ?

- Les freins et les leviers à la mise en œuvre des séjours (Financement ? Confiance des familles ?)

Besoins/attentes des 11-17 ans ?...

Communication

- Comment est relayée l'information auprès des jeunes sur l'offre existante ?
- Quels types d'offres, d'après vous, sont les plus adaptés aux 11-17 ans ?

Lieux ouverts sans conditions d'activités ?

Local et/ou équipements spécifiquement dédiés aux jeunes ?

Local et/ou équipement ouvert aux jeunes ? Gymnase/Salle musique, danse...

Espaces publics et les animations

- Quels sont les espaces publics fréquentés par les 11-17 ans sur la ville ?
- Animations proposées ?
- Quid des pieds d'immeubles ?

Organisation du service et orientation politiques

- La ville a-t-elle mené des études, enquêtes sur le public adolescent dans la ville ?
 - Quelles préconisations des élus sur l'offre de loisirs à destination des ados ?
 - Comment les services sont-ils organisés pour proposer au public adolescent une offre de loisirs ?
- Collaborations interservices ponctuelles ?
- L'organisation a-t-elle changé récemment ? Quelle raison la ville a-t-elle mise en avant pour expliquer ce changement ?

L'encadrement

- *Politique du service en matière de recrutement des animateurs ?*

Turn over / usure ?

Nombre d'animateurs gérés par le service.

Les types de contrats : temps plein, éventuellement titulaires, vacataires, intervenants - ponctuels

- *Professionnalisation des équipes d'encadrement*

- Nombre d'animateurs professionnels

Les qualifications des animateurs et des directeurs : diplômes et expériences

Formation continue ?

Formation professionnelle ?

Annexe 4. Grille d'entretien pour la rencontre avec les CEPJ (12 avril 2011)

I - Accueils encadrés

- *ACM ou autres à préciser (accueil jeune etc.)*

- Par tranche d'âge

6-11

11-16

16-18

NB : 16 : fin de la scolarité obligatoire

- Par qui : municipal ou associatif ?

- Quand

- *Autres offres :*

Culturelles

Sportives

Equipement de proximité culturelles/sportives

II Activités non encadrées

Sportives, culturelles...

III Espaces dédiés et appropriés par les jeunes

Ouverts/fermés (Locaux jeunes notamment)

IV Qualification des animateurs

- Animateur

Emploi à caractère permanent ou non ?

Diplôme

Ancienneté

- Encadrement de l'animateur

Régulier

Qualification de l'animateur

- Offre de formation

V Travail en réseau avec les différents acteurs jeunes

- Comment ?
- Avec qui ?

VI Points forts/points faibles en termes d'accueil sur le territoire

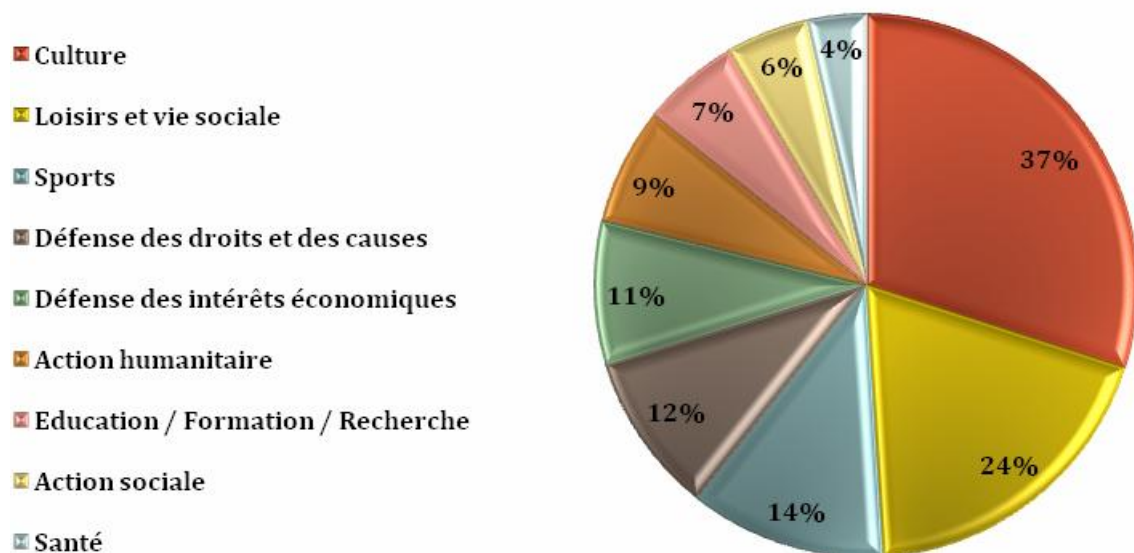
Annexes 5. Données statistiques.

Données sociales et économiques en Seine-Saint-Denis extraites de l'étude sur la vie associative en Seine-Saint-Denis, Mission Analyse Prospective Expertise, 2010.

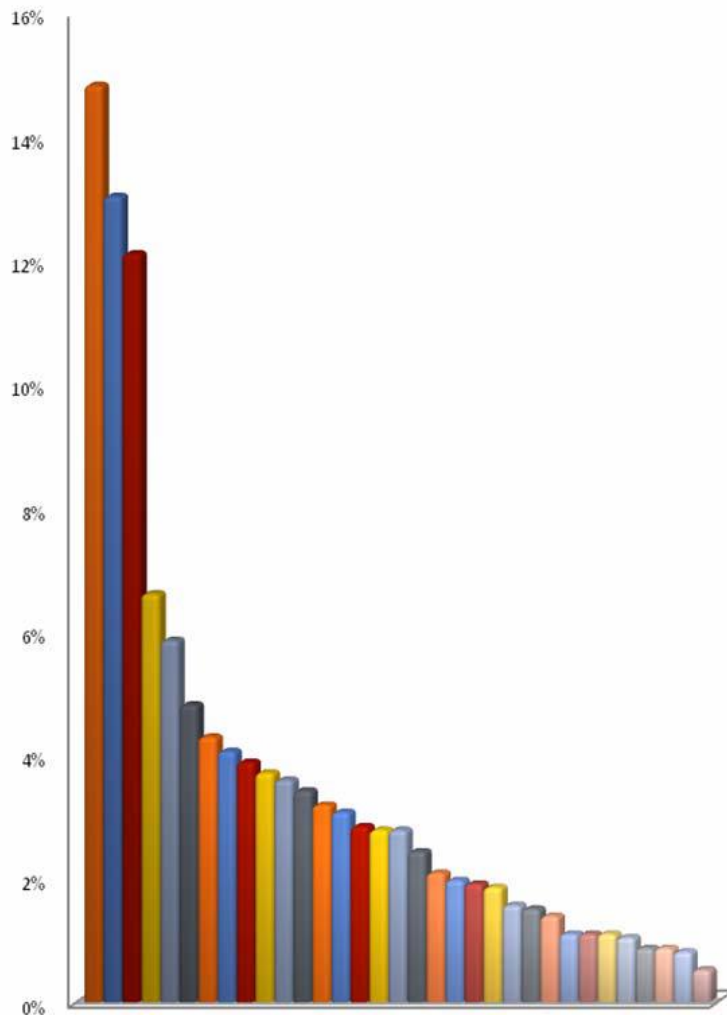
Part de l'offre associative en matière de loisirs

Nous ne disposons pas de données par tranche d'âge mais par thème.

Répartition des associations selon le secteur d'activité

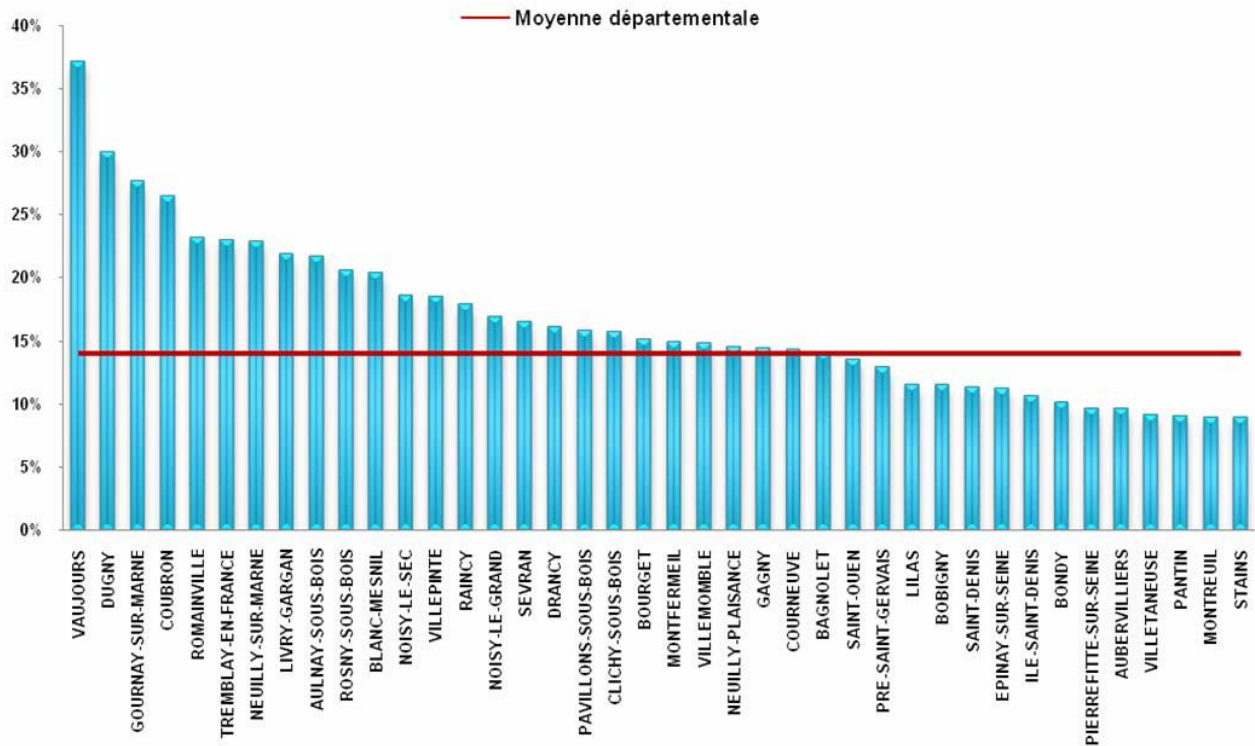


Répartition du thème "sports"



- Football (football, futsal) :15%
- Gymnastique (gymnastique, gymnastique d'entretien, éducation physique, yoga, aérobic) :13%
- Autres arts martiaux (karaté, aikido, taekwondo) :12%
- Danse sportive (danse sportive, hip hop, claquettes) :7%
- Associations multisports scolaires ou universitaires :6%
- Associations pour la promotion du sport, médailles, mérite sportif :5%
- Associations multisports locales :4%
- Natation-baignade (natation, plongée) :4%
- Gestion d'équipements sportifs, organisation de rencontres sportives, organisation de championnats, clubs de supporters :4%
- Sports mécaniques (sports automobile, moto, trial) :4%
- Boules (pétanques, boules) :4%
- Cyclisme (cyclisme, vélo, VTT, y compris course d'orientation à vélo, cyclotourisme) :3%
- Tir (tir à l'arc, tir à balle, ball-trap), javelot :3%
- Marche sportive (randonnée pédestre, raid, trekking, course d'orientation) :3%
- Associations multisports d'entreprise :3%
- Athlétisme (triathlon, pentathlon, footing, jogging) :3%
- Basket-ball :3%
- Judo :2%
- Tennis (tennis, longue paume) :2%
- Handball :2%
- Volley ball (volley, beach volley) :2%
- Badminton (badminton, squash, pelote basque) :2%
- Tennis de table (tennis de table, ping-pong) :2%
- Rugby (rugby à 13, à 15) :2%
- Musculation (culturisme, musculation) :1%
- Escalade, montagne (escalade, spéléologie, via ferrata, canyionisme, alpinisme) :1%
- Escrime (escrime) :1%
- Roller-skate :1%
- Autres sports collectifs (baseball, hockey sur gazon, hockey sur glace, football américain) :1%
- Equitation (équitation, hippisme, courses camarguaise, landaise) :1%
- Voile (voile, dériveur, planche à voile) :1%
- Handisport :1%
- Aviron, canoë-kayak (aviron, rafting, canoë-kayak, joutes) :1%

Taux d'associations pour le thème "sports, activités de plein air"



Données sociales et économiques en Seine-Saint-Denis extraites de l'étude sur la vie associative en Seine-Saint-Denis, Mission Analyse Prospective Expertise, 2010.

Revenu fiscal familial moyen

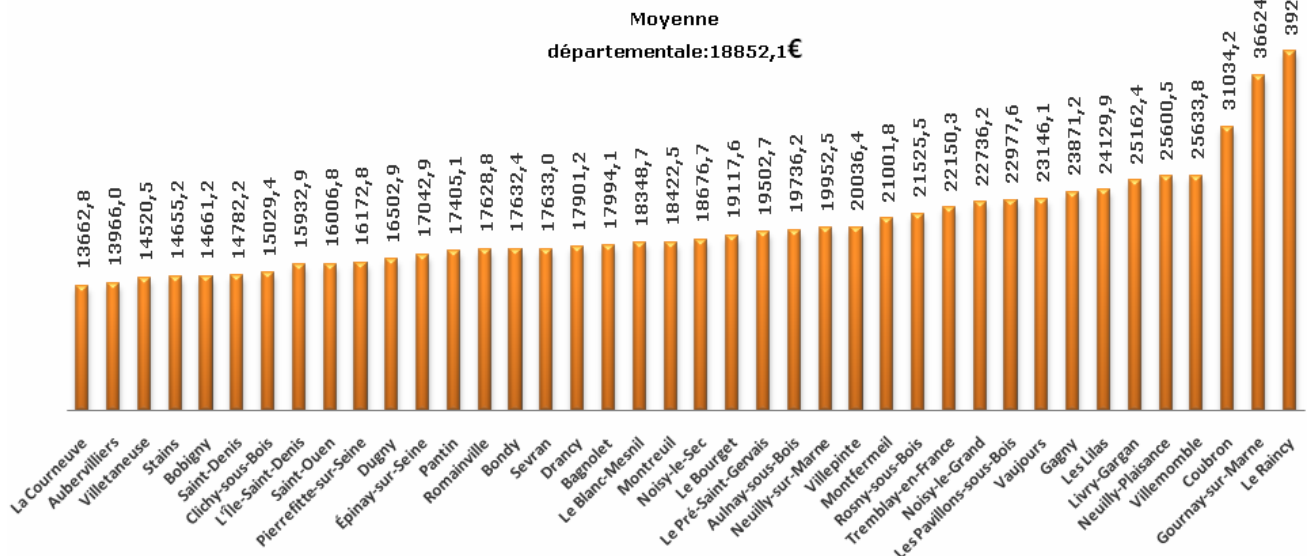


Tableau sur la part d'étrangers en Seine-Saint-Denis

Part d'étrangers

■ Français ■ Etrangers

